



Rapport annuel 20

24

édito

UNE ANNÉE FESTIVE AUTOUR DES 70 ANS

L'année 2024 a été une année particulière pour l'association puisqu'elle marquait ses 70 ans. En 1954, quelques parents s'étaient réunis et avaient créé cette association, afin d'apporter une solution d'accompagnement pour leurs jeunes enfants. Dans les 70 ans qui ont suivi, l'ALGED a développé, avec l'appui des politiques publiques, des solutions pour différents âges de la vie, et dans les différents pans de la vie d'une femme ou d'un homme en situation de handicap : éducation, vie sociale, hébergement, professionnalisation.

Ainsi en 2024, nous avons souhaité créer des événements qui valorisent l'ALGED et ses membres qui se sont mobilisés à travers toutes ses années. La journée des 70 ans, le dimanche 16 juin, à GENAS, une des communes sur laquelle l'ALGED agit au quotidien, en aura été l'événement phare. Elle aura permis de réunir les adhérents, les parents, les personnes accompagnées et les professionnels, dans un temps gai et joyeux. Tout comme sur les différents sites de l'ALGED à d'autres moments de l'année, où les temps festifs ont été estampillés « 70 ANS », nous avons voulu mettre en avant le plaisir d'être ensemble, de « faire association », et d'agir ensemble.

Nous émettons le souhait de faire perdurer cette approche, et de la soutenir sur chacun des territoires où l'ALGED est actrice, et dans chacun des lieux habités ou occupés par les personnes que nous accompagnons chaque jour.

DES RELATIONS AVEC NOS PARTENAIRES CONSTRUCTIVES

L'année 2024 aura aussi été une année forte dans nos relations avec nos autorités de tarification et de contrôle... Au-delà de ces missions de tarification et de contrôle, nous les identifions comme des partenaires clefs pour qualifier les besoins évolutifs des personnes en situation de handicap et construire de nouvelles solutions.

Ainsi, nous avons pu travailler avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) à l'écriture et à la co-conception de notre nouveau Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM)

pour les années 2025 à 2029. Ce CPOM contient 4 Axes majeurs (Prestations d'accompagnement des personnes, Pilotage de la démarche d'amélioration continue de la qualité, mise en place d'une organisation efficiente, inscription des établissements dans la dynamique territoriale). Parmi les engagements phares de ce CPOM, nous pouvons citer :

- > L'intégration du public TND/TSA (Trouble du Neurodéveloppement / Trouble du Spectre Autistique) dans les agréments et la participation à l'accueil des situations complexes de la Métropole et du Département ;
- > La mise en œuvre d'actions favorisant les démarches d'inclusion scolaire et dans le premier emploi ;
- > L'accueil, à échéance du CPOM, de 20% de personnes en situation de handicap psychique (déficience primaire) par une montée en charge progressive d'année en année ;
- > Le déménagement de l'ESAT LAFON dans le même périmètre géographique, dans des bâtiments conformes aux enjeux d'un ESAT et rééquilibrer les places au sein de nos 4 ateliers d'ESAT ;
- > L'aboutissement du projet de reconstruction du Val d'Ozon, en intégrant rapidement l'extension de places d'EAM validées par l'ARS et le département du Rhône ;
- > Développer des solutions pour prévenir l'épuisement des aidants à domicile et l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes.



Pour les CPOM en cours avec la Métropole et le département du Rhône, nous avons aussi connu des avancées, alors que nous arriverons en cours d'année 2025 à la mi-parcours de ces CPOM 2023-2027. Pour citer les actions principales :

- > la transformation de l'ancien foyer appartement de la Providence a été achevée par la création de places de SAVS supplémentaires et la création d'une nouvelle unité de foyer de vie sur le site de la Providence, dédiée à un public de jeunes adultes, aujourd'hui maintenus en IME sous aménagement creton, faute de solutions.
- > L'ouverture d'une antenne à Villeurbanne pour une quinzaine de places d'accueil de jour et une trentaine de places de SAVS ; cela permet de se rapprocher des lieux d'habitation des publics orientés, et de mieux couvrir le territoire métropolitain et les besoins.
- > Un travail en partenariat sur le Rhône, avec des associations du territoire Rhône Sud, pour mettre en relations des services et ainsi offrir des possibilités de parcours plus fluide au sein d'une plateforme de services. Ce travail qui prendra plusieurs mois a débuté par un inventaire des prestations disponibles sur le territoire, dans le but d'une mise en synergie dès les prochaines années. C'est ce que nous appellerons les plateformes de services sur les territoires, telles que les politiques publiques essaient de nous encourager à les déployer au bénéfice des personnes accompagnées.

UNE DIMENSION GESTIONNAIRE QUI CONTINUE SA STRUCTURATION

La fonction de Direction du Patrimoine Immobilier a été créée en avril 2024 afin de piloter la nécessaire évaluation et gestion de nos biens immobiliers. La deuxième partie de l'année 2024, a permis de mener un diagnostic énergétique de l'ensemble de nos bâtiments, ainsi que d'identifier l'ensemble des travaux nécessaires pour s'adapter aux besoins du public accompagné. Cela va permettre de construire notre plan directeur du patrimoine immobilier pour les prochaines années.

Cette année, notre association a entrepris une transformation significative de son organisation managériale. Initialement structurée autour de sites géographiques distincts, chacun dirigé par une direction locale, nous avons choisi d'évoluer vers une organisation transversale centrée sur nos trois métiers principaux : « l'éducation

et la jeunesse », « la vie professionnelle » et « l'habitat et la vie sociale ». Cette nouvelle approche vise à homogénéiser nos réponses dans les différents lieux d'activité, à favoriser une plus grande collaboration entre les professionnels et à fluidifier les parcours des personnes en situation de handicap. En mettant l'accent sur les compétences et les expertises métiers, nous espérons offrir un accompagnement plus cohérent et efficace à nos bénéficiaires. L'année 2025 va consister à la mise en place progressive de cette nouvelle organisation, pour un déploiement effectif en 2026.

Le plan de développement des ESAT a commencé à produire de premiers effets, avec une amélioration assez significative des résultats économiques, ce qui après trois années très déficitaires et très encourageants, et nous redonne des capacités d'agir, dans un contexte où de nombreuses associations du secteur sont en difficulté financière forte.

UN MOTEUR : LES PERSONNES QUE NOUS ACCOMPAGNONS

Notre engagement est de leur offrir un accompagnement de qualité, respectueux de leur autodétermination et de leurs aspirations. Pour ce faire, nous nous efforçons de renforcer nos pratiques professionnelles à travers des actions de formation continue. Ces formations permettent à nos équipes de rester à la pointe des meilleures pratiques et d'adapter leurs interventions aux besoins évolutifs des bénéficiaires.

Enfin, nous projetons notre association vers de nouveaux horizons, avec un projet associatif ambitieux qui vise à renforcer notre impact et à élargir notre champ d'action. Ce projet, coconstruit en 2025 avec l'ensemble des parties prenantes, nous guidera dans les années à venir et nous permettra de rester toujours en mouvement, comme nos prédécesseurs l'ont été avant nous.



sommaire

01

VIE ASSOCIATIVE

La commission d'Appui VAcances (CAVA)	6
La commission Familles	7
La revue Ensemble	7
Le comité des fêtes	8
Les partenariats	8
Les commissions mixtes	9

02

RAPPORT FINANCIER 10

03

ENFANCE

Montée en compétence des professionnels sur les TND*	12
Fonctionnement en dispositif intégré	12
Projets inclusifs	13
Transition vers la vie adulte	16
Et pour l'avenir ?	15

04

POLE VIE PROFESSIONNELLE

Renforcement des droits et pouvoir d'agir des travailleurs	19
Accompagnement vers le milieu ordinaire	19
ALGED Compétences : un levier de professionnalisation	20
Développement économique des ESAT	20
Projets immobiliers	20
Insolite Fabriq	21
Vers une dynamique commune de nos ESAT	21



Ce sommaire est interactif.

En savoir



En cliquant sur ce picto dans ce document, vous trouverez des liens, des informations complémentaires, des vidéos

*Un glossaire est disponible à la fin du document

05

HÉBERGEMENT ET VIE SOCIALE

Fonctionnement dynamique des conseils de vie social (CVS).....	22
L'après des foyers appartement.....	23
Service d'Accueil Temporaire.....	24
La pair-aidance sous toutes ses formes.....	24
Ouvertures de nouveaux dispositifs.....	25
Revisions de plusieurs projets de service ou établissement.....	26
Charte des droits et libertés.....	26
L'ALGED s'ancre un peu plus à l'est....	27
Premiers recrutements avec les personnes accompagnées.....	27
Inclusion : les foulées de Beauregard ..	28
Consultation gynécologique, spéciale TND.....	28
Le Pôle Psycho-Readaptatif.....	29
Nouveau statut, nouvelle organisation pour les activités.....	29
Future plateforme du Val d'Ozon.....	30
Habitat inclusif.....	31

06

ACTIONS TRANSVERSALES

La Vie Affective Sexuelle et de Couples à l'ALGED.....	32
L'aide aux aidants : programme d'actions inter partenariales.....	33
Et pour l'avenir ?.....	33

07

LES FONCTIONS SUPPORT AUX ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

La direction qualité.....	34
La direction des Systèmes d'Information (SI).....	35
La direction RH.....	36
La direction patrimoine.....	37
Le service communication.....	38

08

ORIENTATIONS DE L'ALGED

40

01

VIE ASSOCIATIVE

LES CHIFFRES DE L'ANNÉE

597 d'adhérents
dont 338 femmes et 259 hommes
71 de nouveaux*
adhérents en 2024



13 femmes
10 hommes élus au CA
à l'AG 2024

5 Réunions CA

9 Réunions Bureau

43 270 €
de dons par les adhérents

194 582 €
autres dons (particuliers et entreprises)

LA COMMISSION D'APPUI VACANCES (CAVA)

Les bénévoles et les professionnels de l'ALGED réunis au sein de la Commission d'Appui Vacances collaborent pour faciliter le lien entre les organismes de vacances adaptées et les personnes accompagnées.

Le salon des vacances 2024 s'est tenu, comme chaque année, début janvier à l'ESAT Hélène Rivet, en présence du Comité National Loisirs et Tourisme Adapté (CNLTA), auquel l'ALGED est adhérente. Une quinzaine d'organismes y tenaient des stands, offrant aux nombreuses personnes accompagnées, à leurs familles et aux professionnels, l'opportunité de s'informer et d'échanger sur les différentes offres de séjours disponibles.

À leur retour de vacances d'été, une enquête de satisfaction a été menée auprès des résidents et des ouvriers d'ESAT. Les professionnels et bénévoles ont pu échanger sur le bilan de cette enquête lors d'une réunion en novembre 2024. Sur les 111 participants, la grande majorité s'est déclarée satisfaite des séjours.



* pas d'adhésion en 2022 ou 2023

Les professionnels accompagnent les résidents des foyers avec bienveillance dans le choix de leur séjour, veillant à ce qu'il soit adapté à leurs envies et à leurs besoins. Une attention particulière est portée aux caractéristiques des séjours, notamment les modalités de transport, le type d'hébergement, la qualité des repas et la prise en compte des éventuelles contraintes médicales.

LA COMMISSION FAMILLES

Suite à la démission des membres de cette commission, la commission Familles n'a pas fonctionné en 2024.

Néanmoins les besoins persistent. Cette commission doit être relancée avec une nouvelle équipe de bénévoles pour la porter.

LA REVUE ENSEMBLE

Les revues Ensemble n°85 et 86 ont été diffusées en juin et décembre 2024. Le numéro 85, célébrant les 70 ans de l'ALGED, inclut un supplément retraçant l'histoire de l'association depuis sa création. Chaque numéro, tiré à 2100 exemplaires, a été envoyé aux familles, aux établissements et services de l'ALGED ainsi qu'aux financeurs. La revue est également accessible en téléchargement sur le site alged.com.

Complémentaire aux newsletters Info ALGED et aux publications sur les réseaux sociaux, cette revue reste un support d'information apprécié. L'implication des professionnels et les nombreux retours positifs témoignent de son importance.

Distribuée gratuitement, Ensemble est financée par les cotisations des adhérents, les dons et la vente d'encarts publicitaires. Son comité de rédaction est composé de sept bénévoles, et sa mise en page est réalisée par la graphiste Anne Grivot. L'impression a été confiée au groupe Chaumeil, tandis que le routage a été effectué par les ouvriers et leurs moniteurs de l'ESAT Robert Lafon.

En 2024, le coût de revient d'un exemplaire s'élève à 1,70 €.





LE COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes, composé de bénévoles dynamiques, a poursuivi ses activités en 2024.

Des manifestations festives et conviviales ont été organisées au cours de l'année réunissant les personnes que l'ALGED accompagne et leurs proches afin qu'ils se rencontrent et que du lien se crée.

- **Le bal des rois** en janvier à la salle des fêtes de Chaponost
- **Un repas familial dansant** en mars à la salle des fêtes de Brindas
- **Un après-midi dansant** en novembre à la salle des fêtes de Saint Genis Laval

Cette année 2024, l'ALGED a fêté **ses 70 ans**. Pour cet anniversaire un événement festif a été organisé au complexe sportif Marcel Gonzales de Genas le 16 juin. Cette manifestation, a réuni familles, personnes accompagnées, professionnels autour d'un repas et de multiples animations. Le Comité des Fêtes et ses bénévoles ont contribué à cette manifestation qui remplaçait ainsi la traditionnelle fête de l'été.

Rappelons que les bénéfices générés par ces événements sont intégralement reversés sous forme de subventions pour des projets visant à développer les loisirs des personnes accompagnées. Il peut s'agir de participation aux financements de sorties, d'activités de loisirs.

Depuis 1996, l'ALGED remet des médailles aux travailleurs de ses ESAT sur critères d'ancienneté lors d'une cérémonie organisée en leur honneur sur leur lieu d'exercice. En 2024, ce sont 19 médailles qui ont été décernées. Cette distinction donne lieu à la remise d'une carte cadeau offerte par le comité des fêtes.

LES PARTENARIATS

NOUVELLES ADHÉSIONS

- **Métropole Aidante**
- **CARPA**
- **Coordination 69**
Handicap Psychique et Réinsertion
- **CTPEA**
- **NACTIM**
- **GCS SARA**
- **ESDES & EM Lyon** : missions d'étudiants bénévoles



DES PARTENARIATS QUI SE POURSUIVENT

Splash Project : 170 étudiants de l'école de commerce l'ESSCA se sont relayés durant 3 jours, encadrés par Splash Project, pour réaliser des structures en bois pour l'ALGED. Pour cette 4^e édition, ce sont les travailleurs de l'ESAT Hélène Rivet qui ont bénéficié de ces constructions.



Projet Splah 2024

Les petits frères des pauvres : séjours organisés à Grézieu-la-Varenne pour les personnes des Foyers Médicalisés et des Foyers de Vie de l'ALGED.



LES COMMISSIONS MIXTES

(PERSONNES ACCOMPAGNÉES/ ADHÉRENTS/PROFESSIONNELS)

L'association ALGED a mis en place trois commissions mixtes, intégrant administrateurs et professionnels, pour aborder des sujets majeurs et stratégiques. Ces commissions visent à améliorer les pratiques, favoriser l'inclusion et promouvoir l'autodétermination des personnes accompagnées. Voici un aperçu de leurs missions et objectifs.

Commission « Travail »

La commission « Travail » se concentre sur les enjeux liés aux travailleurs en situation de handicap en milieu professionnel. Elle vise à étudier les données médico-sociales, sociales et économiques des Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) de l'ALGED, en les comparant à celles d'autres ESAT au niveau local, régional et national. Les objectifs incluent l'analyse des relations entre les ESAT et les dispositifs amont ou aval, l'organisation de la veille réglementaire et sectorielle, et l'évaluation des impacts du plan de transformation des ESAT et du plan de redressement économique. La commission émet des propositions d'actions à destination du bureau et du comité de direction, et contribue à la communication sur l'action des ESAT au sein de l'association.

Commission « Enfance »

La commission « Enfance » se penche sur l'évolution des établissements médico-sociaux accueillant des enfants handicapés. Elle étudie les données médico-sociales et sociales des Instituts Médico-Éducatifs (IME) et Services d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile (SESSAD) de l'ALGED, en les comparant à celles d'autres établissements du secteur enfance. Les objectifs incluent l'analyse des dispositifs préparant à la transition vers l'âge adulte, l'organisation de la veille réglementaire, et l'évaluation des impacts des dispositifs inclusifs et de l'école inclusive. La commission émet des propositions d'actions et contribue à la communication sur l'action des ESMS ENFANCE au sein de l'association.

Comité « Autodétermination »

Le comité « Autodétermination » réunit des personnes accompagnées, des administrateurs et des professionnels. Il travaille à identifier les modalités pour faciliter la mise en place de pratiques et d'actions concrètes favorisant la prise de parole par les personnes accompagnées sur tous les sujets qui les concernent. L'approche repose sur une communication adaptée et directe, visant à renforcer l'autonomie et l'inclusion des personnes accompagnées dans les processus décisionnels de l'association.

Conclusion

Ces trois commissions jouent un rôle crucial dans l'évolution et l'amélioration des pratiques au sein de l'association ALGED. Elles permettent de répondre aux défis actuels et futurs, tout en favorisant l'inclusion et l'autodétermination des personnes accompagnées. Leur travail contribue à la réalisation des objectifs du projet associatif et à la promotion d'une société plus inclusive et respectueuse des différences.

02

RAPPORT FINANCIER



FINANCEMENT 2024

ARS CPOM 2018-2024 :
taux de progression 2024 de **1 %**

Métropole CPOM 2023-2027 :
taux de progression 2024 de **4 %**

Département CPOM 2023-2027 :
taux de progression 2024 de **3,5 %**

COTISATIONS, PROJET ASSOCIATIF, DONs, TAXE D'APPRENTISSAGE ET SUBVENTIONS



Cotisations : **17 910 €**



Dons, legs, contributions
financières et mécénats : **237 852 €**



Taxe d'apprentissage : **101 164 €**



Subventions : **167 500 €**

INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2024

- > Matériels et outillages de production en ESAT : **140 K€**
- > Réfection salle polyvalente Le Tremplin : **137 K€**
- > Création de bureaux SAMSAH Mornant : **94 K€**
- > Acquisition de véhicules pour Fourvière et l'Ile Barbe : **90 K€**
- > Travaux SSI sur le site de l'Ile Barbe : **45 K€**
- > Finalisation cuisine professionnelle M.Girier : **43 K€**
- > Travaux de réfection des chambres de Fourvière : **37 K€**
- > Réfection revêtement cour Fourvière : **36 K€**

TOTAL DES INVESTISSEMENTS :

2024 1,23 M€
2023 1,45 M€

BILAN 2024

BILAN ACTIF	Net 2024	Net 2023	VARIATION
Immobilisations incorporelles et corporelles	24 369 949	25 153 969	-784 021
Immobilisations financières	13 870 734	7 852 650	6 018 085
Total Actif immobilisé	38 240 683	33 006 619	5 234 064
Stocks et en-cours	131 764	157 254	-25 490
Créances / Avances et acomptes	8 355 988	9 456 650	-1 100 662
Trésorerie	9 971 894	13 554 660	-3 582 766
Charges constatées d'avance	168 202	159 844	8 358
Total Actif circulant	18 627 849	23 328 408	-4 700 560
Total Général	56 868 532	56 335 028	533 504

BILAN PASSIF	Net 2024	Net 2023	VARIATION
Fonds propres et réserves	26 755 338	25 570 243	1 185 094
Résultat	352 246	-544 497	896 742
Total Capitaux propres	27 107 583	25 025 746	2 081 837
Total Provisions / Fonds dédiés	9 929 460	10 787 887	-858 426
Emprunts	10 860 252	12 936 550	-2 076 299
Dettes fournisseurs, fiscales et sociales	7 432 794	6 475 601	957 192
Autres dettes	1 538 443	1 109 243	429 200
Total Dettes	19 831 488	20 521 395	-689 906
Total Général	56 868 532	56 335 028	533 504

COMPTE DE RÉSULTAT 2024

CHARGES	2024	2023	Variation
Achats	824 097	764 488	59 609
Autres achats et charges externes	17 715 510	17 042 460	673 050
Salaires / Impôts / Charges sociales	36 732 899	36 521 666	211 233
Dotations aux amortissements et provisions	2 685 946	3 005 059	-319 113
Autres charges	290 804	343 532	-52 728
Total Charges d'exploitation	58 249 255	57 677 205	572 050
Charges financières	371 385	389 504	-18 118
Charges exceptionnelles	423 845	3 434 924	-3 011 080
Impôts sur les sociétés	42 621	21 516	21 105
Résultat excédentaire	352 246		352 246
Total Général	59 439 351	61 523 148	-2 083 797

PRODUITS	2024	2023	Variation
Recettes ARS	17 507 532	17 118 414	389 119
Recettes Métropole	20 918 038	20 453 952	464 086
Recettes Département	3 909 179	3 749 578	159 600
Recettes commerciales ESAT	4 788 201	4 060 542	727 659
Aide au poste	7 741 814	7 722 523	19 291
Reprise de provisions	668 276	305 990	362 286
Autres produits	3 290 032	3 860 051	-570 019
Total Produits d'exploitation	58 823 072	57 271 050	1 552 022
Produits financiers	198 725	134 595	64 130
Produits exceptionnels	417 554	3 573 007	-3 155 453
Résultat déficitaire		544 497	-544 497
Total Général	59 439 351	61 523 148	-2 083 797

RATIO FINANCIER

Analyse financière - RATIO	Réf	2024	2023
Taux d'indépendance financière	< 50 %	31%	39%
Taux de Capacité d'autofinancement (CAF)	5%	4.57%	4.12%
CAF en Euros		2 646 415	2 362 899
Taux de marge brute d'exploitation (MBE)	8%	5.02%	4.43%
MBE en Euros		2 909 984	2 543 560
Trésorerie en jours de charges courantes		63	84
Taux de vétusté des constructions	< 80 %	45%	42%
Taux de vétusté des équipements	< 80 %	75%	75%

CHIFFRES CLÉS 2024

BILAN

INVESTISSEMENTS COURANTS 2024

1,23 M€

TRÉSORERIE 2024

10 M€

RÉSULTAT COMPTABLE 2024

352 K€

COMPTE DE RÉSULTAT

RÉSULTAT COMPTABLE/ADMINISTRATIF 2024

352 K€

RÉSULTAT HORS PROVISIONS 2024

506 K€

RÉSULTAT PAR FINANCEUR

ARS : 206 K€

METROPOLE : 208 K€

RHÔNE : -37 K€

ESAT COMMERCIAUX : 318 K€

SIEGE : -145 K€

ASSOCIATION : - 197 K€
(DONT 154 K€ DE PROVISIONS)

RATIO FINANCIER

CAF ET MBE DE BON NIVEAU
ET EN PROGRESSION

4-5%

TRÉSORERIE : 66 JOURS DE CHARGES
COURANTES (RÉFÉRENCE ARS : 60 JOURS)

POINT DE VIGILANCE SUR LE TAUX
DE VÉTUSTÉ DES ÉQUIPEMENTS

75 %

03

ENFANCE

324
jeunes
accompagnés

FILE ACTIVE

SITE MARGUERITE GIRIER :

181 jeunes

(119 IME Marguerite Girier
62 SESSAD Saint Exupéry)

L'IME a atteint son niveau d'activité attendu en réalisant 47 admissions depuis son ouverture en août 2023.

19 admissions

en 2024 et 13 jeunes sortis
dont 3 de plus de 20 ans.

DIME : **4 jeunes** ont bénéficié de
prestations mixées (IME + SESSAD)

SESSAD : **17 admissions**,
16 jeunes ont quitté
le service en 2024

FILE ACTIVE SITE DE FOURVIÈRE :

143 jeunes

(88 IME Fourvière
55 SESSAD Fourvière)

L'IME a réalisé 15 entrées, 19 jeunes
ont quitté l'IME en 2024 dont
15 âgés de plus de 20 ans
Le SESSAD a réalisé 8 admissions
et 8 jeunes ont quitté
le service en 2024

MONTÉE EN COMPÉTENCE DES PROFESSIONNELS SUR LES TND*

Le secteur enfant accompagne la montée en compétence des professionnels afin d'être au plus près des recommandations de bonne pratique. Evaluer les compétences permet de mettre en place des adaptations ajustées. **La prise en compte des TND est un prérequis pour l'effectivité des droits des personnes puisqu'elle renforce le pouvoir d'agir des personnes concernées.**

- ▶ Participation aux actions collectives régionales (ex : "particularités sensorielles", «TSA au sein des TND : actualisation des connaissances»),
- ▶ Sensibilisation aux TSA proposées par le CRA (Centre de Ressources Autisme Rhône-Alpes),
- ▶ Soutien de l'enseignante ressource TSA de la DEC (Direction de l'Enseignement Catholique),
- ▶ Formation TND via un organisme extérieur pour le SESSAD de Fourvière...

Sont autant de leviers auxquels nous avons recours aux grés de l'avancement des projets.

FONCTIONNEMENT EN DISPOSITIF INTÉGRÉ

Le site Marguerite Girier a **amorcé un fonctionnement en dispositif intégré DIME** comme le prévoit le décret paru le 5 juillet 2024. **4 jeunes ont bénéficié de prestations mixtes en 2024 :**

- ▶ Le Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE) a soutenu la situation d'un jeune accompagné par l'IME en situation de rupture de parcours.
- ▶ Le parcours d'un autre jeune a été d'emblée construit de façon transversale en comptant sur les ressources de l'IME et du SESSAD. Cela a permis de maintenir une scolarisation en ULIS en lycée professionnel, un accompagnement en milieu ouvert couplé avec une possible participation à l'atelier technique restauration proposé à l'IME. Suivi du stage du jeune par

les professionnels de l'IME pour soutenir les enseignants du lycée, être ressource pour l'entreprise et apporter les supports nécessaires pour une bonne réussite du stage. Résultat : stage très positif, un nouveau partenaire pour l'IME et un jeune qui va partir en formation à «la faim d'apprendre».

- Un autre jeune a bénéficié d'une période d'accompagnement par le service et l'IME pour faciliter son intégration au sein de l'établissement. Le changement de modalité d'accompagnement du SESSAD vers l'IME a ainsi été facilité.
- Enfin, la participation d'un enfant accompagnée par le SESSAD à des ateliers menés par des professionnels éducatifs de l'IME ont pu être initiés lors de la période extrascolaire de juillet 2024. Cela a permis une familiarisation aux locaux de l'IME, la découverte de l'équipe éducative et des autres enfants du groupe, l'expérimentation de la collectivité en vue d'une future admission sur l'IME.

La redéfinition des missions du coordonnateur de parcours qui intègre l'accompagnement des situations complexes à l'échelle du DIME a contribué aux collaborations entre les équipes de l'IME et du SESSAD.

Le travail s'organise avec la **perspective d'une mutualisation des compétences et des outils diagnostiques**. Le maintien contraint de l'installation du service à Meyzieu ralenti cette dynamique. Pour autant, les pratiques évoluent et l'équipe du SESSAD bénéficie d'ores et déjà des équipements neufs du site de Genas (gymnase, cuisines pédagogiques...).

Concernant le site de Fourvière, l'IME et le SESSAD collaborent, pour le moment, sur des projets ponctuels : aménagement du plateau nuitées, handiwork, échange de pratiques des professionnels paramédicaux.



Cuisine pédagogique

PROJETS INCLUSIFS : NOUVEAUX PARTENARIATS ET PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS

SCOLARITÉ ET APPRENTISSAGES

L'IME Marguerite Girier travaille avec 9 établissements scolaires partenaires pour les inclusions (écoles, collèges, lycées) :

- 26 jeunes ont des temps d'inclusion scolaires individuelles
- 9 enfants sont scolarisés au sein de la classe externalisée Jean d'Azieu. Une élève en scolarité ordinaire avec une orientation IME commence à bénéficier de la classe externalisée sur des temps identifiés.
- L'éducateur référent de la classe externalisée a pu mener des actions de sensibilisation au handicap dans toutes les classes de l'école.
- Des inclusions en groupe sont aussi proposés aux élèves au sein des écoles partenaires. Citons aussi les projets sportifs, artistiques, la participation au projet CIDE, carnaval et prix littéraire.

«Nettoyons la nature» : participation annuelle en septembre sur cette opération qui propose aux volontaires de tous âges d'agir concrètement en faveur de l'environnement en nettoyant les sites urbains et naturels souillés par des déchets près de chez eux. L'action a été réalisée par tous les enfants de l'IME, dans l'enceinte de l'IME pour les plus petits et dans la ville de Genas pour les plus grands.

Le projet personnalisé de scolarisation de chaque jeune est individualisé, comporte des modalités et un temps de scolarisation spécifiques. **Pour les plus grands, les ateliers techniques pré professionnels et les stages extérieurs (individuels et collectifs) contribuent aux apprentissages. Il s'agira d'un axe de travail en lien avec le pôle vie professionnelle.**

Soulignons un projet d'inclusion professionnelle pour un jeune de la section 3 dans un restaurant genassien.

L'IME de Fourvière devra trouver des modalités de scolarisation externalisées, les démarches avec des entreprises étant restées infructueuses...

Les SESSAD collaborent avec un nombre important d'établissements scolaires partenaires :

33 pour le **SESSAD Marguerite Girier**
et **33** pour le **SESSAD de Fourvière**.

DES PROJETS SPORTIFS COMMUNS

Journée sportive à Corbas en juin 2024

Journée partagée par les élèves du collège de Corbas pour les jeunes de l'IME de Fourvière et de Marguerite Girier. Un événement annuel régulier qui permet de pratiquer de manière partagée six sports différents.

Jeux Nationaux Spécial Olympics



Les IME ont vécu une semaine sportive mémorable en participant aux Jeux Nationaux Spécial Olympics, qui se sont tenus du 2 au 4 juillet à Décines :

- ▶ 34 compétiteurs de l'IME Marguerite Girier ont pris part aux différentes épreuves.
- ▶ 15 jeunes et 6 professionnels de l'IME de Fourvière ainsi que des parents bénévoles ont participé à ces 3 journées intenses.
- ▶ En parallèle, 15 enfants âgés de 7 à 11 ans ont participé à une après-midi dédiée aux jeunes athlètes.
- ▶ Les plus jeunes, les enfants de 5 à 6 ans, se sont également préparés avec assiduité, montrant déjà un grand potentiel pour l'avenir.
- ▶ Plus de 40 supporters ont été présents durant les trois jours de compétition.

Ligue de Tennis AuRA

L'IME de Fourvière a débuté un premier cycle de pratique du tennis en octobre 2024 et l'IME de Genas a rejoint le projet en janvier 2025. La classe ULIS du lycée professionnel du Premier Film participe également au projet qui a l'ambition d'organiser des rencontres inter établissement.

Natation

L'IME Marguerite Girier a également tissé un partenariat annuel avec les piscines de Chassieu et Saint-Laurent-de-Mure. Ces séances qui concernent une cinquantaine d'enfants, menées en premier lieu par les équipes éducatives en 2023, ont été étendues aux équipes pédagogiques en 2024. Nous avons sollicité l'appui du professeur d'APA (activité physique adaptée) pour l'élaboration des séquences.

DES PROJETS CULTURELS

Compagnie de danse « Calabash »

Il s'agit de la première année de partenariat de l'IME de Fourvière avec la compagnie de danse « Calabash » qui s'est clôturée par la restitution d'un spectacle en mai devant des familles et les professionnels. Le projet a remporté un grand succès et se renouvelle donc cette année.

En savoir



Un projet « théâtre »

Un projet théâtre multi partenarial a été financé en partie par la Métropole : les partenaires étaient la compagnie Insolite Fabriq, le théâtre du Point du Jour, et une dizaine de jeunes de la section 2 de l'IME de Fourvière. Des rencontres hebdomadaires ont été organisées dans les différents lieux, des ateliers et jeux d'expression ont été menés permettant aux jeunes, là aussi, de monter sur les planches pour une représentation finale devant le public en juin.

Festival BD d'Angoulême

Première participation en 2024, 6 jeunes de l'IME de Fourvière se sont prêtés au jeu en participant au concours de la BD «l'hippocampe».

Projet avec la compagnie Insolite Fabriq

Un projet théâtre est amorcé, conduit par une enseignante de l'IME Marguerite Girier.

Ecole et cinéma

Participation de 2 sections de l'IME Marguerite Girier au dispositif national «Ecole et cinéma» qui rassemble équipe pédagogique et équipe éducative (Centre Le Toboggan à Décines)

A CHAQUE ÂGE, DES PROJETS POUR GAGNER EN AUTONOMIE

Les petites cantines

Un partenariat a été mis en place en 2024 entre le SESSAD de Fourvière et l'association « les Petites Cantines ». Un groupe « autonomie du quotidien », composé de 4 collégiens, se rend une fois par semestre dans une des Petites Cantines où ils cuisinent et partagent le repas avec les autres participants.

Mini camp

21 jeunes de la section 1 de l'IME de Fourvière (12/15 ans) et 7 professionnels sont partis dans la Loire expérimenter la vie hors du cadre familial habituel ; ces expériences sont toujours de bons supports à l'évaluation des capacités des jeunes, mais aussi très riches pour répondre au besoin fondamental, qu'ont les jeunes, de découvrir le monde qui les entoure.

Sécurité routière

Menés par les enseignants, des projets pédagogiques autour du permis piétons et de la sécurité routière sont mis en œuvre sur l'année scolaire 2024-2025 à l'IME Marguerite Girier. Ces projets ont permis aux jeunes d'obtenir l'APER (Attestation de Première Education à la Route) et l'ASSR (Attestations Scolaires de Sécurité Routière)

Partenariat avec la CDESES (Centre Départemental de Santé et d'Éducation Sexuelle). L'IME de Genas conduit ce projet qui permet la mise en place d'ateliers collectifs mixtes et non-mixtes, des rendez-vous individuels et (prévision 2025) des réunions de sensibilisation et d'information à destination des familles.

Partenariat avec la maison de retraite les Soleillades :

Rencontres intergénérationnelles à Genas

Association «entre les lignes»

Ce partenariat permet aux jeunes accompagnés à Genas de participer à des ateliers d'éducation aux médias et à l'information.

Un projet de pair-aidance permet aux plus grands de l'IME Marguerite Girier d'aider les plus jeunes du groupe 1 : appui et accompagnement notamment pour les temps de repas

UN INTÉRÊT DES JEUNES : LES ANIMAUX

“Pouvons-nous avoir des animaux à l'IME Marguerite Girier ?” Cette question est régulièrement posée en CVS. Malheureusement nous ne parvenons pas à nous organiser pour les périodes de fermeture. Il s'agit alors de se tourner vers des projets extérieurs. 3 groupes du dispositif d'inclusion scolaire ont initié un **partenariat avec des mini-fermes environnantes.**

Humanimaux

Un projet partenarial a été mis en place avec la ferme thérapeutique du même nom à Vénissieux. Ce projet a démarré en septembre 2024 pour toute l'année scolaire, à destination d'une dizaine de jeunes de la section 2 (15/18 ans) de l'IME de Fourvière dans le cadre du projet de section « La nature et nous ». Deux groupes partent chaque mercredi matin pour travailler la confiance en soi, le savoir-être, et aussi le « prendre soin ».

Pour le SESSAD Saint Exupéry, les démissions et vacances de poste successives entre juillet et octobre (2,9 ETP) ont entravé la dynamique de l'équipe dans sa quête de nouveaux partenariats, essentiels pour promouvoir des projets inclusifs.



TRANSITION VERS LA VIE ADULTE

Le SESSAD Marguerite Girier a amorcé la révision de son projet de service en raison de son extension d'agrément jusqu'à 20 ans (auparavant le service accompagnait les jeunes jusqu'à 16 ans) et recherche de nouveaux partenaires.

Le SESSAD de Fourvière, quant à lui consolide son réseau partenarial :

- Insertion professionnelle pour les jeunes adultes avec des rencontres organisées entre professionnels au long de l'année 2024 (CAP emploi, ESAT Myriade de la Fondation OVE, EPNAC, réseau OSEAT, La Vidaude)
- Avec les SAVS du territoire (SAVS de la Fondation OVE, de l'ALGED, d'Odynéo, de l'APF) pour travailler sur le passage de relais auprès du jeune après la fin de l'accompagnement SESSAD.

Les IME organisent avec les ESAT et les SAJ des périodes de stage pour familiariser les jeunes avec le monde adulte. A ce jour l'offre de stages reste insuffisante au regard des besoins constatés. Un travail s'engage avec le pôle vie professionnel afin d'améliorer l'existant et faciliter les orientations vers le secteur adulte. Pour fluidifier la transition, il serait nécessaire de mettre en place des stages encore plus réguliers pour maintenir pour les jeunes dans une dynamique de projet de travail et éviter un retour trop long en IME.

La transition de l'IME à l'ESAT est souvent difficile en raison d'un encadrement moins soutenu et d'attentes professionnelles plus élevées. Cela peut engendrer du stress et des problèmes d'adaptation pour les jeunes.

Nous proposons de travailler les points suivants :

- Renforcer la présence des IME aux côtés des professionnels du secteur adulte pour assurer un meilleur suivi des jeunes.
- Créer des passerelles entre l'IME et l'ESAT, avec une alternance entre les deux structures, pour une transition plus progressive.



- Proposer des embauches à temps partiel comme alternative pour les jeunes rencontrant des difficultés à supporter un rythme à temps plein.

L'élaboration d'un livret de compétences en IME est en cours est travaillé en collaboration des professionnels du pôle vie professionnel.

La conférence à l'attention des familles afin de présenter les SAJ et les ESAT a été très appréciée et sera renouvelée en 2025.

Les orientations vers le secteur adulte concernent majoritairement des admissions en SAJ ou en ESAT (de façon plus marginale en milieu ordinaire ou en FV ou EAM). Aucune orientation n'est définitive et la transition est possible vers un autre type d'établissement ou de service.

Les projets d'ateliers techniques en IME doivent être pensés en cohérence avec les ESAT. Les ateliers techniques de l'IME Marguerite Girier ont été mis en place en 2024 :

-Atelier technique restauration avec un petit restaurant interne qui a vocation à s'ouvrir ensuite sur l'extérieur.

- Un atelier services : petite blanchisserie, entretien des locaux, service en restauration.

Quel que soit le niveau d'autonomie des jeunes, ces apprentissages faciliteront l'autonomie, l'apprentissages du savoir-être en plus du savoir-faire. Ils faciliteront aussi la transition vers les ESAT proposant ces activités.

Les nouveaux plans du futur SESSAD Marguerite Girier vont permettre d'avoir 2 ateliers pré professionnels en plus au lieu d'un seul initialement prévu.

A noter que l'atelier pré professionnel service intervient 1 fois par semaine au SESSAD de Meyzieu pour le nettoyage des locaux. Le groupe 9 (les plus grands) a également une intervention régulière sur le SESSAD pour trier et ranger les jeux de société.

OUTIL DE MESURE DE L'ACTIVITÉ EN SESSAD

Les 2 SESSAD ont lancé un projet collaboratif visant à élaborer un fichier de mesure de l'activité et à harmoniser les méthodes de collecte, sur la base du guide de la CNSA et en adéquation avec la nomenclature SERAFIN-PH. L'objectif est de refléter au mieux l'activité réellement effectuée.

ET POUR L'AVENIR ?

La réorganisation en pôle a pour objectif d'amener plus de lisibilité sur les projets en cours et à déployer : au sein de l'association mais aussi vis à vis de nos partenaires extérieurs.

La relocalisation de l'activité à Genas pour le futur DIME Marguerite Girier va se poursuivre avec la perspective de l'emménagement du SESSAD sur le même site. Nous espérons conduire ce projet d'ici la fin de l'année civile 2025. Ce sera fonction de la résolution du sinistre sur un bâtiment neuf de l'IME. Ce bâtiment étant fermé, l'accueil de 36 enfants a été temporairement déplacé sur le bâtiment ayant vocation à accueillir le SESSAD.

Le SESSAD de Fourvière devra quant à lui trouver une nouvelle implantation à compter de janvier 2026 en raison du non renouvellement de son bail. Cette contrainte a pour conséquence de dynamiser la réflexion au sujet des locaux de l'ensemble du dispositif de Fourvière puisque les bâtiments qui accueillent les jeunes de l'IME sont peu adaptés à leurs besoins et offrent peu de possibilité pour accueillir un public enfant comme le souhaiterait l'ARS. En effet, l'ensemble des agréments évoluent vers un public 0-20 ans afin de répondre aux besoins des enfants, adolescents et jeunes adultes.

Une commission «enfance» a été mise en place. Elle est composée de trois administrateurs sollicités par le Bureau ainsi que la directrice du pôle aura pour objectif d'organiser la réflexion sur l'évolution de nos établissements médico-sociaux (IME, SESSAD, PCPE...). Elle déploiera son action sur la base des recommandations de bonnes pratiques de la HAS, des évolutions réglementaires et du CPOM.

Les sujets à traiter prioritairement seront les suivants :

- Le passage d'une organisation en site à une réorganisation en pôle
- La modification de nos agréments en faveur d'un agrément DIME impliquant la pluralité des modalités attendues dont une prestation en hébergement
- Le nécessaire rattachement aux dispositifs scolaires et de formation inclusifs
- L'évolution du public accompagné avec la prise en compte des situations dites «complexes» (TSA avec troubles associés, troubles du comportement avec passages à l'acte auto ou hétéro agressifs, situation sociale sensible et/ou protection de l'enfance)

Notre participation aux réunions inter associatives "enfance" qui se déroulent avec la contribution des représentants de l'ARS, de l'Education Nationale et de la MDPH nous permet de tisser des partenariats actifs et nous invitent à réfléchir ensemble aux enjeux de l'école inclusive et de l'adaptation de nos projets en direction de jeunes aux profils plus complexes. Il s'agit de nous repositionner afin d'offrir un service de proximité aux personnes accompagnées en réalisant des admissions prioritairement dans nos périmètres géographiques propres afin d'éviter des temps de transport trop importants aux jeunes et contenir les dépenses afférentes. En offrant une réponse de proximité nous accueillerons sans doute aussi des profils de jeunes plus hétérogènes, un défi à relever en inventant des parcours très individualisés. Les professionnels expriment aussi leur difficulté pour accompagner des profils plus complexes dont les besoins nécessitent d'articuler les coopérations avec les partenaires de la protection de l'enfance, du soin, etc. Ces rencontres permettent aussi de créer les conditions nécessaires à des projets innovants.

Ces projets ne pourront pas se conduire sans les principaux intéressés, aussi le projet du pôle "enfance"/"jeunesse" devra s'ancrer sur la base des besoins observés mais aussi de ceux exprimés par les personnes accompagnées et leurs familles.



04

POLE VIE PROFESSIONNELLE

LES CHIFFRES CLEFS DE L'ANNÉE

	RIVET	BARON	LAFON	LAROUÉ	SIP	4 ESAT
Nombre de personnes accompagnées (PAS places)	161	185	116	148	19	629
Nombre d'heures de formation	1741	1436	830	1186	872	6065
% de personnes dans un accompagnement à temps partiel	29%	23 %	18%	18%	10%	8%
PYRAMIDE DES ÂGES						
Personnes âgées de 18 à 19 ans au 31.12	1	2	0	0	2	5
Personnes âgées de 20 à 24 ans au 31.12	18	32	10	25	6	91
Personnes âgées de 25 à 29 ans au 31.12	15	20	18	25	5	83
Personnes âgées de 30 à 34 ans au 31.12	25	15	20	25	1	86
Personnes âgées de 35 à 39 ans au 31.12	21	24	11	20	4	80
Personnes âgées de 40 à 44 ans au 31.12	34	32	20	13	0	99
Personnes âgées de 45 à 49 ans au 31.12	18	22	12	17	1	70
Personnes âgées de 50 à 54 ans au 31.12	15	21	11	14	0	61
Personnes âgées de 55 à 59 ans au 31.12	13	14	8	9	0	44
Personnes âgées de 60 à 74 ans au 31.12	1	3	6	0	0	10
NOMBRE DE FEMMES ET NOMBRE D'HOMMES						
Femmes accompagnées	80	87	48	72	5	292
Hommes accompagnés	71	98	68	76	12	325
Nombre de professionnels	26	32	26	29	7	65



En 2024, les ESAT de l'ALGED ont poursuivi la mise en œuvre du plan de transformation des ESAT, avec pour objectif de renforcer l'accompagnement des personnes en situation de handicap dans leur parcours professionnel. Ce travail vise à assurer une meilleure transition entre l'ESAT, l'entreprise adaptée (EA) et le milieu ordinaire de travail, en facilitant la montée en compétences des travailleurs. Dans ce cadre des dispositifs d'accompagnement ont été mis en place pour multiplier les partenariats avec les entreprises afin d'élargir les opportunités professionnelles.

RENFORCEMENT DES DROITS ET POUVOIR D'AGIR DES TRAVAILLEURS



L'année 2024 a été marquée par une intensification des actions en faveur de l'autodétermination des travailleurs. **349 personnes ont suivi la formation "Autodétermination" d'ALGED Compétences.** Cette formation favorise l'expression de leurs souhaits et la possibilité de prendre des décisions éclairées. De plus, des formations ont été mises en place pour les représentants élus au sein des différentes instances participatives.

En 2024, les élections des CVS ont permis un renouvellement de ses membres. Un délégué des travailleurs a été désigné dans chaque ESAT ; celui-ci recueille et transmet les demandes individuelles de ses collègues à la direction.

En 2024, les premières « **Instances Sécurités ESAT** », réunissant les travailleurs et salariés pour évoquer des sujets liés à l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail, ont démarré.

De nouveaux droits ont aussi été appliqués pour les travailleurs d'ESAT tels que la mutuelle, la prise en charge des frais de transport, les droits à congés et la possibilité de travailler les dimanches et les jours fériés.

ACCOMPAGNEMENT VERS LE MILIEU ORDINAIRE

L'insertion professionnelle en milieu ordinaire s'est renforcée en 2024 :

- **16 stages** et **32 mises à disposition** ont été réalisés en entreprise du milieu ordinaire.
- **32 DuoDay** et **12 Handiwork** ont permis d'accroître la visibilité des travailleurs en ESAT auprès des employeurs.

En savoir
sur les Duo Day



- **10 conventions** d'appui ont permis de formaliser l'accompagnement de travailleur en entreprises.
- **55 personnes** ont travaillé en hors murs
- **4 CDI** ont été signés
- **40 suivis** de type «emploi accompagné» sont en cours



ALGED COMPÉTENCES: UN LEVIER DE PROFESSIONNALISATION

L'organisme de formation **ALGED Compétences**, dédié aux personnes accompagnées, a poursuivi son expansion en 2024 avec **879 personnes formées**.

Parmi eux, **517** relèvent directement des ESAT de l'ALGED.

Le **taux de satisfaction** des stagiaires atteint **93 %** et **78 %** des encadrants estiment que les formations ont eu un impact positif sur le développement des compétences.

ALGED Compétences a enrichi son catalogue avec plus de **20 modules de formation**, couvrant divers domaines tels que l'autodétermination, la prévention des risques numériques, la communication et la citoyenneté. De nouveaux modules ont été créés notamment sur le rôle des représentants des travailleurs en ESAT et l'appropriation du projet personnalisé.

En 2024, ALGED Compétences a renforcé son rôle dans le développement des compétences des personnes en situation de handicap, notamment les travailleurs d'ESAT et les personnes accompagnées en IME. L'année a été marquée par une dynamique de développement et de reconnaissance.

En 2025, l'objectif est d'élargir l'offre de formation en intégrant de nouveaux modules professionnalisants et en développant l'accompagnement vers le milieu ordinaire.

En savoir



PROJETS IMMOBILIERS

Plusieurs projets pour les ESAT de l'ALGED ont été lancés cette année :

- Projet de **reconstruction de l'ESAT Robert Lafon** sur Villeurbanne.
- Développement d'une **cuisine centrale** à l'ESAT La Roue
- Construction de **salles propres** à l'ESAT **Hélène Rivet** pour le développement du conditionnement alimentaire.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES ESAT

L'année 2024 est marquée par un **chiffre d'affaires supérieur de 13% par rapport à celui de 2023**, nous avons ainsi atteint pratiquement notre budget prévisionnel. Cela permet un résultat excédentaire de **219 000 euros**.

Un travail collectif au niveau des 4 ESAT a été engagé avec le cabinet Kestio, conduisant à la structuration d'une démarche commerciale commune et à l'acquisition de techniques et outils collaboratifs. Nous avons formalisé les offres ciblées basées sur la valeur ajoutée et établi un plan d'actions par domaines d'activités stratégiques et par client.

Une formation commerciale collective a permis de sensibiliser l'ensemble des acteurs potentiels à la démarche commerciale. Nous devons encore poursuivre en précisant les rôles et fonctions de chacun dans le processus commercial.

Les ESAT disposent désormais d'un tableau de bord de pilotage des données avec la mise en place de la comptabilité analytique. En 2025, nous choisirons et déploierons un outil de gestion de la relation client (CRM).

En 2024, l'actualité des ESAT de l'ALGED a aussi été marquée par :

- Deux nouveaux clients « agroalimentaires » à l'ESAT Hélène Rivet : **Sol Semilla** (super aliment) et **Loutsa** (café)
- Une nouvelle ligne de production à l'ESAT Didier Baron pour **Rexroth Bosch**
- Les 2 ans de l'atelier hors les murs dans les locaux de **Renault Truck**
- La végétalisation du toit du magasin **Metro de Gerland** par l'équipe Espaces Verts de l'ESAT La Roue

En savoir



- Les **306 tonnes de linge** traités par nos 3 blanchisseries
- Après l'IME de Fourvière, le site Le Tremplin et l'ESAT Didier Baron, des constructions en bois de **Splash Project** et de l'ESSCA ont été installées à l'ESAT Hélène Rivet
- Le regroupement de toutes **les activités de reprographie**, routage, imprimerie, et tri de courrier sont centralisées avec la création du pôle papier à l'ESAT Robert Lafon
- Le lancement de la création d'une nouvelle équipe **Espace Vert** à l'ESAT Didier Baron



INSOLITE FABRIQ

CRÉATIONS ARTISTIQUES

- Lancement du processus de création de «**SLOW**» : nouveau projet en cours d'élaboration destiné aux scènes professionnelles de théâtre, dans la lignée de la pièce Dis-le en un souffle.
- Création de «**Embauchés au premier regard**» : une pièce de sensibilisation à propos des préjugés pesant sur les personnes en situation de handicap dans le monde professionnel.
- Création de «**Silence, on se rencontre!**» : forme participative visant à favoriser la rencontre au-delà des mots, dans l'esprit du «faire ensemble».

REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES

- «**Dis-le en un souffle**» à Charbonnières-les-Bains (octobre 2024).
- 24 interventions de sensibilisation (sur le long terme).

FORMATIONS ET COLLABORATIONS

- **Stage de clown** à Hanovre (juin 2024) : une semaine d'immersion et d'apprentissage
- Rencontres franco-allemandes à Berlin et à Lyon (juin et novembre 2024) : nouveau partenariat avec **la compagnie Thikwa**, dans le cadre du projet Mobile et du festival Euroscène
- **2 ateliers** menés en collaboration avec le Goethe-Institut et la Cie des 7 Sœurs (février 2024)
- **1 workshop** en inclusivité avec les élèves comédiens de l'ENSATT (avril 2024)
- Participation **au projet de chorale «Les Concerts de Poche»** (décembre 2024)

RENFORCEMENT DU RÉSEAU NATIONAL DES COMPAGNIES INCLUSIVES

- Organisation des 3^{èmes} Rencontres du Réseau National des Compagnies Inclusives par la compagnie Insolite Fabriq (octobre 2024) : événement de deux jours au TNP, avec des ateliers, échanges et workshops sur l'inclusivité dans le spectacle vivant.
- Participation au colloque "Inclusion, de l'accessibilité à la participation" organisé au Sénat (mai 2024).

RAYONNEMENT MÉDIATIQUE

- Documentaire «**Roméos et Juliettes : Amours extraordinaires**» diffusé sur France Télévisions en avril 2024 puis en mars 2025. Le documentaire retrace le processus de création de Dis-le en un souffle et met en lumière les récits des comédiens.
- Avant-premières (mars 2024) : organisation de deux projections, dans la métropole lyonnaise (Cinéma Le Zola) et à Paris (Mediawan)
- Parution dans la revue «**La Scène**» (mars 2024)

En savoir



RECONNAISSANCE ET SOUTIEN

- Prix et financements :
 - > Premier prix de la **Fondation des Notaires Engagés du Rhône** (30 000 euros pour la création de SLOW).
 - > Soutien de la **Fondation de France** (100 000 euros pour le développement de la compagnie).
 - > Subvention de la **ville de Villeurbanne** (3 000 euros pour la création de SLOW).
- Candidatures :
 - > Candidature aux **Prix Incandescence** organisés par le TNP et le Théâtre des Célestins (pré-sélection réussie).
 - > Candidature à la **Résidence RAMDAM** (pré-sélection réussie).

VERS UNE DYNAMIQUE COMMUNE DE NOS ESAT

Au cours de l'année 2024 nous avons poursuivi le plan de transformation des ESAT. Les ESAT de l'ALGED ont travaillé en transversalité sur les grands sujets avec la mise en commun et la mutualisation des moyens entre sites. Le travail se poursuit autour de 3 grands axes : les filières métiers avec les pistes d'industrialisation, le déploiement de l'offre commerciale et économique, l'organisation des parcours et de l'accompagnement.

05



HÉBERGEMENT ET VIE SOCIALE

LES CHIFFRES CLEFS DE L'ANNÉE

650 personnes
accompagnées



300
professionnels salariés

FONCTIONNEMENT DYNAMIQUE DES CONSEILS DE VIE SOCIALE (CVS)

Le conseil de vie sociale, instauré par la loi du 2 janvier 2022, est une instance regroupant des élus parmi les personnes concernées, les salariés, les familles, des représentants de l'association.

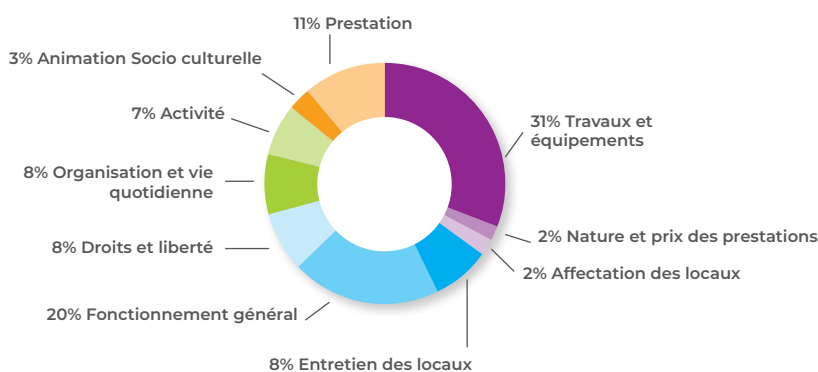
Sur le site de La Providence par exemple, les 3 CVS sont fonctionnels et donnent satisfaction aux différents membres pour leur dynamisme, leurs propositions et l'implication de tous (le premier regroupe le Foyer d'Accueil Médicalisé et le Foyer de Vie, le deuxième le Foyer d'Hébergement, le Service d'Accueil Temporaire et le Foyer Appartement, le troisième concerne le Service d'Accueil de jour).

Les élus, représentants des personnes concernées, présidents et vice-présidents aux côtés des représentants familles, salariés et association, alimentent chacune des rencontres de leurs questionnements et propositions.

Pour l'année 2024 **près de 150 contributions** des uns et des autres ont permis aux différents services de s'engager dans une réponse adaptée aux attentes des personnes.

Grâce à l'investissement des élus, les conseils de vie sociale permettent aux établissements de se réinterroger sans cesse sur leur fonctionnement. Véritable lieu de débats et de construction **le CVS est un outil majeur à disposition de tous pour adapter les pratiques aux attentes des personnes.**

Thématiques abordées en pourcentage



Les thématiques les plus fréquentes sont en lien avec les aspects « matériels » de la vie dans l'établissement. Les demandes d'achats de matériels, d'équipements ou d'aménagements et de rénovation de pièces sont nombreux.

La rubrique "prestation" recouvre principalement des demandes ou doléances concernant l'alimentation.

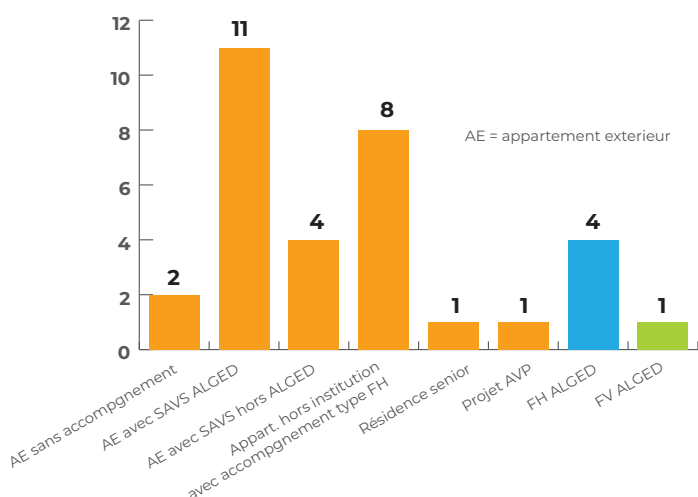
Nous avons classé dans les rubriques "fonctionnement général" et "droits et libertés" les questionnements que les personnes apportent relativement à leur mode de vie dans l'établissement.

Nous remarquons avec satisfaction que petit à petit, les personnes **interrogent la possibilité d'influer sur leur mode de vie** dans un mouvement d'exercice de leur droits et d'expression de leurs choix.

L'APRÈS DES FOYER APPARTEMENT DE LA PROVIDENCE

Conformément à nos prévisions et grâce au travail des différents acteurs, les 32 occupants du foyer appartement ont concrétisé leurs projets de changement d'habitat.

Mode de vie personnes sorties du Foyer appartement



Nous avons poursuivi les contacts avec les ex occupants du foyer appartements.

Il y a évidemment des situations plus avancées que d'autres, certains ont encore des envies de changements afin de se rapprocher de leur lieu de travail ou changer de quartier mais globalement les commentaires sont positifs.

Plus de la moitié d'entre eux ont pu prendre possession d'un appartement individuel, dans le droit commun, avec ou sans service d'accompagnement à la vie sociale (cf. Graphisme). 8 ont fait le choix d'un appartement individuel, dans un habitat regroupé avec un accompagnement un peu plus soutenu. Enfin, 5 personnes ont choisi un environnement institutionnel avec accompagnement (FH ou FV).

Les projets d'inclusion ont donc pu être largement menés et les personnes concernées expriment leur satisfaction.

Nous leur avons proposé un questionnaire depuis leur nouvel emménagement. En voici quelques extraits :

"C'est bien, c'est même super bien ! Maintenant je suis complètement autonome. Il me reste encore le SAVS. Le fait de ne plus être en collocation ça me permet d'avoir mon chez moi ! D'avoir mon appartement"

"Je ne regrette rien, j'aurais aimé rester à La Providence, mais de fois il faut savoir changer aussi."

"Ça va bien, j'ai trouvé ma voie, je suis restée en contact avec d'autres personnes du FA. Mon logement ça va, j'ai un balcon, une chambre séparée, je suis bien installée."

Et quand nous avons demandé quel conseil donner à leurs collègues pour avancer dans leur projet de vie "S'accrocher, ne pas lâcher... au début de mon projet j'avais commencé à lâcher et après j'ai dit non j'ai persisté et aujourd'hui je suis heureuse"



LA PAIR-AIDANCE SOUS TOUTES SES FORMES

Depuis 2019, le SAMSAH de l'ALGED a intégré à son équipe pluridisciplinaire un pair-aidant professionnel.

[Lire son interview ici](#)



SERVICE D'ACCUEIL TEMPORAIRE SUR LE SITE DE LA PROVIDENCE

Le service d'accueil temporaire est un dispositif très sollicité.

Sur notification MDPH, les SAT accompagnent les personnes selon un texte réglementaire pour une période de 90 jours sur l'année (SAT, FH ou FV pour La Providence et FV ou FAM pour le Val d'Ozon).

Les motifs d'accueil sont de 3 ordres :

- ▶ l'urgence, synonyme de rupture de parcours pour la personne
- ▶ le répit pour la personne ou son entourage
- ▶ l'expérimentation d'un mode de vie différent

Pour 10 places agréées à La Providence, cela correspond à l'accueil en file active d'une soixantaine de personnes.

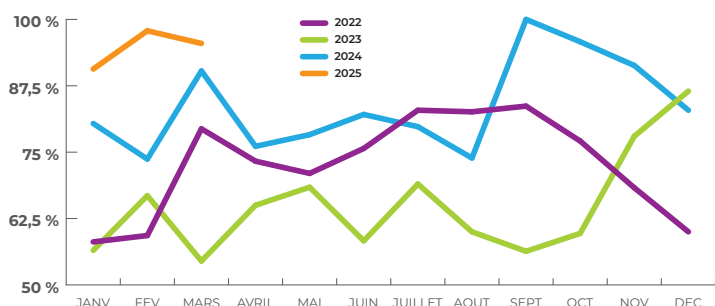
Ce type d'accueil séquentiel nécessite de la part des personnes concernées et des professionnels une grande adaptabilité.

La cohabitation de personnes qui viennent chercher des ressources différentes en un même lieu n'est pas toujours aisée et pour le professionnel chaque jour est une découverte de nouvelles situations.

Aujourd'hui, les demandes au titre de l'urgence se font de plus en plus nombreuses. Sur les 10 places disponibles à La Providence, l'accueil d'urgence peut représenter à certaines période 50% de l'effectif.

Les personnes dans cette situation ont souvent tout un parcours de vie à construire et il est rare que les solutions émergent durant les 3 mois de l'accueil. Ces constats nous amènent à réfléchir avec nos partenaires de la Métropole pour augmenter les possibilités des dispositifs et varier les modes d'accueils ; passer par exemple d'un accompagnement aujourd'hui exclusivement sur le mode du collectif à de l'accompagnement d'évaluation en appartement individuel diffus.

Évolution du taux d'occupation du SAT providence



Pour rappel, la pair-aidance repose sur un principe simple : **le partage d'expériences et l'entraide** entre personnes ayant connu ou connaissant les mêmes troubles (maladie physique ou mentale), dans l'objectif d'une réduction des risques et d'un rétablissement plus prompt et plus durable. La pair-aidance s'appuie sur une idée simple : une personne ayant souffert d'une maladie physique ou mentale peut aider une autre personne qui souffre de la même pathologie, à un autre stade, à mieux supporter traverser les difficultés de la vie quotidienne. Il s'agit donc d'un processus d'entraide, de solidarité, **de transmission de vécu entre « pairs »**, c'est-à-dire entre personnes partageant la même expérience de la maladie, à des étapes différentes de leur parcours de soins.

Depuis 2019, chaque personne du SAMSAH rétablissement bénéficie de l'accompagnement par un pair-aidant, dans le cadre de suivis individuels. Le pair-aidant intervient aussi sur des actions collectives pour le SAMSAH de Mornant.

2024 aura été l'année où la pair-aidance a pris une autre dimension. Au-delà des accompagnements individuels et/ou collectifs, d'autres projets, parfois plus expérimentaux, ont vu le jour :

- ▶ Travail avec des pair-aidants vacataires : cela permet d'adapter la prestation au plus près des besoins. Par exemple, un pair-aidant spécialisé dans le rétablissement par le travail, un autre sur la pharmacologie et la prise de traitement. Le SAMSAH propose aussi depuis quelques années, des interventions d'un pair-aidant à mobilité réduite. Il peut ainsi intervenir auprès des personnes atteintes d'un handicap neuro-moteur, public également accompagné par le SAMSAH.
- ▶ Mise en place d'ateliers de psychoéducation exclusivement animés par des pair-aidant : en lien avec le pair-aidant salarié et les différents vacataires, plusieurs groupes thématiques ont été proposés (VASC, évaluation du service -passation de l'échelle RSA -Recovery Self Assesment).
- ▶ Enfin, pour soutenir le renforcement des pratiques orientées "rétablissement", les professionnels du SAMSAH Réhabilitation ont bénéficié d'une supervision par un pair-aidant extérieur. L'objectif était de maintenir une posture favorisant l'autodétermination pour les professionnels et d'ajuster au mieux leurs interventions.

Véritable vecteur d'autodétermination, **la pair-aidance est à ce jour un outil avec lequel le SAMSAH s'est bien familiarisé.** 2025 ne devrait être alors que la poursuite de ce travail de développement de la pair-aidance.

OUVERTURES DE NOUVEAUX DISPOSITIFS

Le site du Val d'Ozon a ouvert deux nouveaux dispositifs pour compléter son offre de services :

Un groupe de psychoéducation “Vie Affective, Sexuelle et de Couples” pour répondre aux comportements inadaptés.

L'originalité du projet tient au public cible de l'intervention et à son caractère préventif auprès de personnes « autrices d'agression à caractère sexuel » : paroles, intimidations, gestes déplacés... Si les victimes bénéficient aujourd'hui d'un meilleur accompagnement, les personnes autrices sont en revanche, souvent stigmatisées, voir, écartées des établissements. Notre positionnement a été d'affirmer, pour ces « auteurs », un statut de « personne vulnérable » et de soutenir la nécessité d'un besoin d'accompagnement adapté en matière de vie affective et sexuelle. Face à l'absence de dispositif public accessible sur le territoire et à la recrudescence des besoins, nous avons souhaité expérimenter un dispositif adapté qui s'appuie sur le référentiel des Troubles du Neuro-Développement et l'acquisition de comportements sociaux adaptés.

Le programme a été construit par deux psychologues du site du Val d'Ozon et adapté en termes de communication et de connaissances. Au cours des huit séances progressives, chacun a pu mieux se comprendre, appréhender l'autre, la relation, la rencontre, le désir et le consentement... L'originalité est d'aborder le problème sous la forme de la connaissance et de l'apprentissage à partir du jeu de rôle et de scénarios sociaux pour venir renforcer les compétences sociales.

Douze personnes ont suivi le programme en 2024, effectué sur deux sessions. Dans un souci d'efficacité, le dispositif a été ouvert à l'ensemble des personnes intéressées de l'ALGED mais aussi à ACOLEA, AMPH et la Sauvegarde.

Au vu de l'intérêt, le groupe pourra être dupliqué ou adapté à d'autres problématiques en fonction des besoins.

Expérimentation d'un pôle évaluation/ orientation

La démarche de diagnostic est une source d'informations indispensables pour personnaliser l'accompagnement, limiter l'apparition de troubles et in fine, soutenir le projet de vie. Or, le diagnostic des Troubles du Spectre Autistique, des troubles fonctionnels ou sensoriels reste difficilement accessible aux adultes pour des questions de coût, de démarches administratives mais aussi parce que la question de l'intérêt est encore insuffisamment portée par l'environnement.

C'est pourquoi, le site du Val d'Ozon a souhaité, en complément de son équipe mobile « soutien aux aidants » et du Service d'Accueil Temporaire (SAT), ouvrir un pôle d'évaluation et de soutien à l'orientation. Accessible sans notification, par sollicitation des familles ou de professionnels, il permet à des personnes adultes TDI/TSA d'accéder rapidement et de manière coordonnée à des bilans. Ceux-ci sont réalisables de préférence en milieu écologique, à domicile ou à partir du SAT du Val d'Ozon.

L'équipe pluriprofessionnelle du pôle est composée de professionnels à temps partiels qui déploient des prestations de coordination de parcours, de bilans et d'appui administratif, psychologique, ergothérapique et éducatif. Les professionnels mobilisent des outils validés (bilan sensoriel -Dun, bilans ergothérapiques, Com-Voor, Vineland 2, Wais-IV, Ados 2, ADI) à partir desquels ils établissent des préconisations. La personne et/ou sa famille peuvent ainsi faire le choix, ou non, d'être accompagnés dans leur mise en place, que ce soit à domicile ou dans certains cas en établissement.

Créé au départ pour favoriser l'orientation dans le cadre de départ à la retraite, le pôle évaluation est sollicité également pour de jeunes adultes, en recherche de solutions. L'expérimentation semble intéresser puisque nous avons déjà une liste d'attente. Ce dispositif intégrera la plateforme du Val d'Ozon à son ouverture prévue pour la fin du CPOM, soit 2028.

RÉVISIONS DE PLUSIEURS PROJETS DE SERVICE OU ÉTABLISSEMENTS SAJ LE TREMPLIN, SAJ, FH, SAT DE LA PROVIDENCE

Après de nombreux mois de travail collaboratif les projets 2024-2029 vont voir le jour.

Ils sont construits à partir des données issues des projets personnalisés, d'enquêtes auprès des familles, de l'étude des besoins en matière de vie affective et sexuelle et de l'ensemble des formations et informations acquises par les professionnels dans leur pratique quotidienne auprès des personnes.

Ces projets s'inscrivent dans les orientations des politiques publiques à destination des publics ayant un Trouble du Neuro-développement et vise à développer l'autodétermination des personnes à travers des prestations prochainement développées.

Les professionnels ont identifié des compétences professionnelles nouvelles à acquérir à l'horizon des projets concernant le soutien à la représentativité des usagers, la mise en place d'ateliers d'habiletés sociales et la communication universelle.

En matière de prestations, le SAJ du Tremplin, par exemple, a pour ambition de construire :

- ▶ des programmes de prévention santé, sensibilisation à la santé sexuelle, santé bucco-dentaire, l'hygiène, la diététique alimentaire...
- ▶ des ateliers autour de l'acquisition de compétences pour l'accès au logement autonome
- ▶ des actions de déstigmatisation dans l'environnement et d'accès au droit commun sur les bassins de vie
- ▶ du soutien à la gestion du parcours pour accompagner les projets d'avenir

Un programme qui servira d'appui pour faire évoluer l'offre de services du site Le Tremplin.

CHARTRE DES DROITS ET LIBERTÉS

La loi 200262 a développé les droits des personnes accueillies en établissements et services médico-sociaux. La charte des droits et libertés de la personne accueillie (mentionnée à l'article L311-4 du code de l'action sociale et des familles) est un des outils pour l'exercice de ces droits. Elle est remise systématiquement à toute personne accompagnée lors de son entrée en établissement.

Afin de connaître le niveau de connaissance de leurs droits, le site de l'Ile Barbe a décidé en 2024 de faire une enquête auprès des personnes accueillies du foyer hébergement, du foyer de vie et du service d'accueil de jour sur les articles 3, 4, 8 et 12 de la charte portant respectivement sur : le droit à l'information, le principe du libre choix, du consentement éclairé et participation de la personne, le droit à l'autonomie et le respect de la dignité de la personne et de son intimité.

Pour cela, nous avons accueilli huit étudiants de l'ESDES pendant deux mois. Répartis dans les différentes unités de vie des foyers et au SAJ, ils ont d'abord profité du premier mois pour vivre en journée aux côtés des personnes pour une connaissance réciproque. Le second mois a principalement été consacré à **l'administration des questionnaires pour interroger les personnes accueillies qui le souhaitaient.**

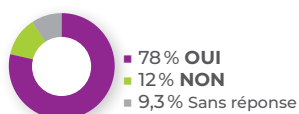
75 personnes se sont prêtées à cet exercice (18 au SAJ, 27 en FH et 30 en FV).



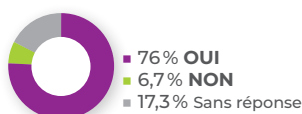
QUELQUES EXEMPLES DE RÉSULTATS DE CETTE ENQUÊTE

Pour l'article 4 sur le libre choix :

Vous avez participé à votre projet personnalisé, avez-vous pu dire vos souhaits ? 68 réponses (90.67% des répondants)

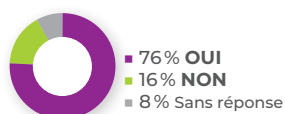


Vos souhaits ont-ils été respectés ? 62 réponses (82.67% des répondants)

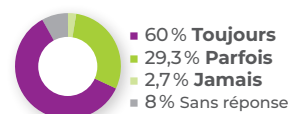


Pour l'article 3 sur le droit à l'information :

Je comprends toujours les informations que me donnent les professionnels ? 69 réponses (92% des répondants)



Si vous ne comprenez pas, le professionnel prend-il le temps de vous expliquer autrement ? 69 réponses (92% des répondants)



L'ensemble des résultats seront partagés dans chacun des trois CVS (FH, FV et SAJ) afin de déterminer les actions spécifiques à mettre en œuvre et d'améliorer ainsi la connaissance et le respect des droits fondamentaux.

L'ALGED S'ANCRE UN PEU PLUS À L'EST



Le SAVS et le SAJ ont bénéficié d'augmentations de leurs agréments.

Le SAVS est passé de 96 places en 2022, à 103 en 2023 puis 131 en 2024 et passera à 146 en 2025.

Le SAJ de l'Île Barbe a bénéficié de dix places supplémentaires pour ainsi accompagner 40 personnes à temps plein en 2024. Ces dix places ont toutes été fléchées par la Métropole pour des jeunes adultes maintenus en IME sous amendement Creton.

Pour mettre en œuvre ces nouveaux agréments, l'ALGED a décidé de s'ancrer dans l'est de la métropole en implantant des antennes du SAVS et du SAJ de l'Île Barbe à Villeurbanne dans des locaux auparavant utilisés par l'association APF France handicap. Situés rue de la Pouponnière, ses locaux sont à proximité de l'ESAT Robert Lafon et de la gare de tramway de Villeurbanne. La visite de conformité réalisée en septembre 2024 par les services de la Métropole a permis d'approuver définitivement cette localisation.

Un bel avenir pour l'ALGED sur cette zone de la métropole avec, en réflexion active un bâtiment d'ESAT neuf pour l'ESAT Robert Lafon, et aussi un souhait de proposer à moyen terme une offre moderne d'habitat.

L'OUVERTURE DE CES ANTENNES :

- Répond aux besoins de la population métropolitaine plus importante dans l'est avec une meilleure répartition géographique des SAJ et du SAVS.
- Propose un meilleur accompagnement en SAJ avec deux lieux accueillants respectivement 25 et 15 personnes (au lieu d'un seul pour 40),
- Permet de confirmer la volonté de l'ALGED d'être plus présente dans l'est métropolitain en proposant une offre plus complète qui s'appuie maintenant sur IME, SAJ, ESAT et SAVS.

PREMIERS RECRUTEMENTS AVEC LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

Le CPOM Métropole 2023-2027 comporte un objectif concernant le recrutement des personnels éducatifs. Celui-ci s'inscrit dans la perspective d'améliorer la participation des usagers aux instances de décision. Différents sites (Le Tremplin, La Providence, Fourvière...) s'en sont saisis à titre expérimental cette année, en associant quelques personnes accompagnées sur des temps de recrutement. L'expérience est positive et s'avère bénéfique pour tous :

- Rappeler aux futurs personnels la finalité de leur mission et l'attention portée sur le site à la parole des personnes concernées,
- Prioriser la bienveillance
- Offrir aux cadres recruteurs un regard tiers pour objectiver des ressentis
- Positionner petit à petit sur le site les personnes concernées au centre du fonctionnement et du pilotage

Ce ne sont que des prémisses qui demandent à être structurés mais qui s'inscrivent dans une volonté active de participation. Ils invitent à revoir le fonctionnement d'autres instances de participation, comme le CVS et la commission restauration. Une formation à la participation pour les personnes devrait d'ailleurs être déployée l'année prochaine, pour développer ses pratiques.



Course solidaire : Les foulées de Beauregard



INCLUSION : LES FOULÉES DE BEAUREGARD

L'inclusion, c'est à la fois de permettre l'accès aux services et activités offerts sur la cité et pour le droit commun, mais aussi la capacité des établissements à s'ouvrir sur leur environnement. A ce titre, la course **solidaire "Les foulées de Beauregard" organisées à St Genis-Laval, a été l'occasion pour près de 500 personnes** de traverser le site Le Tremplin. Les citoyens de St Genis-Laval, ont fait part de leur satisfaction à découvrir, cet environnement de qualité, jusque-là bien caché, derrière de hauts murs.

Les personnes accompagnées ont à la fois participé à la course via un itinéraire aménagé pour certains où en participant en tant que bénévoles sur le stand de ravitaillement.

Cette manifestation s'inscrit dans un travail actif du site avec la ville auprès de différents partenaires du secteur de l'enfance où de la solidarité.

CONSULTATION GYNÉCOLOGIQUE, SPÉCIALE TND

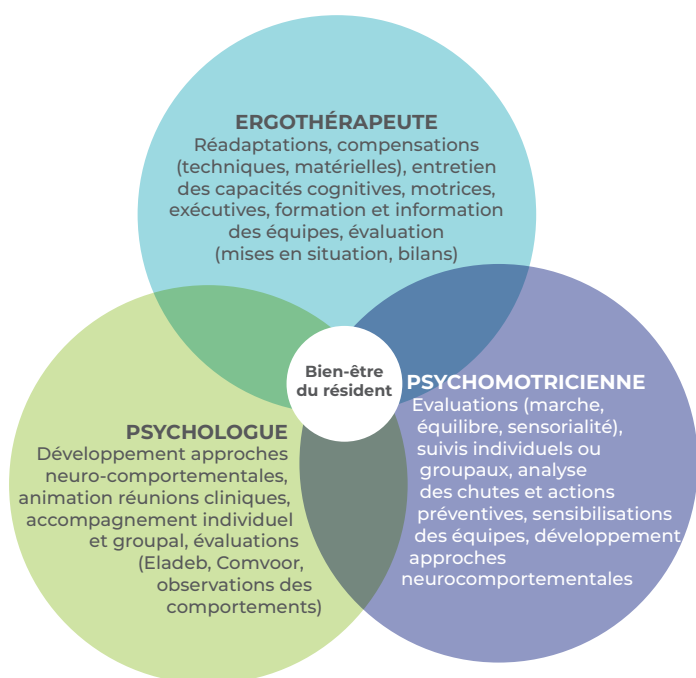
Le pôle soin du site Le Tremplin a répondu à l'appel à collaboration du Centre Hospitalier de Givors pour l'ouverture d'une consultation gynécologie, spécialisée "handicap". Cette participation a permis au Dr Queiros d'identifier les problématiques gynécologiques majeures de la population de l'EANM et les spécificités de prise en charge des personnes atteintes de Troubles du Neuro-Développement. L'objectif pour le Dr Queiros est de créer un dispositif d'intervention adapté. Ainsi, les soignants du service gynécologique du Centre Hospitalier de Givors ont été sensibilisés aux « Troubles du Spectre Autistique » grâce à l'intervention d'une psychologue du Val d'Ozon. Le partenariat s'est ensuite poursuivi par la construction d'un guide d'accueil avec des pictogrammes, afin de faciliter la compréhension du déroulement de la consultation. **Cette collaboration ouvre à l'ALGED des places prioritaires de consultation**, dans un cadre bienveillant, à l'heure où l'accès aux soins devient complexe. Elle positionne aussi l'association dans une **fonction de "ressource territoriale"**.

LE PÔLE PSYCHO-RÉADAPTATIF : AU SERVICE DU DÉPLOIEMENT DE L'APPROCHE TND

Le pôle Psycho-Réadaptatif est un des dispositifs mis en place par le site du Val d'Ozon dans le cadre de la transformation de son offre. Il est constitué d'une équipe de réadapteurs (ergothérapeute, psychomotricienne) et d'une psychologue qui interviennent de manière coordonnée au service du bien-être global et du pouvoir d'agir des personnes concernées. L'enjeu est le soutien à la mise en place des pratiques TND dans le quotidien des accompagnements. Le pôle s'appuie sur des évaluations objectivées qui mettent en valeur les capacités et les difficultés des personnes. En découlent des préconisations techniques, sensorielles ou comportementales qui favorisent la réalisation du projet personnalisé. Leur mise en œuvre est réalisée conjointement avec les équipes éducatives, favorisant ainsi un gain de compétences. Le tableau ci-dessous permet de visualiser plus spécifiquement leurs champs d'intervention.

Les professionnelles du pôle se chargent de traduire les préconisations en actions et de suivre leur effectivité dans les projets personnalisés. Elles réalisent des réévaluations avec les équipes éducatives, favorisant un ajustement permanent des moyens engagés (outils techniques, environnement, techniques d'accompagnement, typologie de communication).

Après plus d'un an de fonctionnement, le pôle s'avère être un vrai soutien aux professionnels éducatifs et aux personnes accompagnées.



NOUVEAU STATUT, NOUVELLE ORGANISATION POUR LES ACTIVITÉS

Dans le cadre de sa réorganisation et en prévision de la création de la future plateforme de services, le site du Val d'Ozon s'engage depuis plusieurs années, sur une restructuration des activités.

1^{ère} étape : redéfinir le contour de l'activité et bien différencier les loisirs (liés au plaisir et à la distraction), des activités centrées sur l'acquisition ou le développement de compétences physiques, cognitives comportementales ou sociales. Ces dernières visent la santé (autour de l'équilibre, la motricité, la dépense physique...), l'autonomie (maintenir ses acquis, apprendre à communiquer avec les autres, à s'exprimer...), ou la participation sociale (vie de la cité, vie affective et sexuelle, autonomie domiciliaire, se faire des amis, se déplacer...).

2^e étape : identifier au sein des projets personnalisés, les besoins de chacune des personnes. Ces besoins agrégés vont donner lieu à la mise en place d'ateliers spécifiques collectifs où chaque personne aura un objectif individualisé.

3^e étape : la construction de l'atelier. Il peut être réalisé soit en interne par un professionnel éducatif, soit par un intervenant extérieur. Celui-ci travaille étroitement avec la coordinatrice des activités pour s'assurer que le cadre proposé réponde bien aux besoins. Des évaluations régulières des objectifs sont faites. Ainsi, l'activité devient un outil de l'accompagnement et un prolongement du travail éducatif ou de réadaptation. L'objectif est que chaque personne puisse bénéficier d'activités de stimulation, y compris sur les EAM.

Ainsi, une personne assure la coordination et la cohérence de ses activités, la recherche de prestataire et leur suivi. Elle est soutenue par un personnel éducatif qui intervient sur des activités plus ciblées auprès des personnes plus dépendantes.

La dynamique est positive, puisqu'à ce jour, sont proposés des ateliers tango, rugby, vélo adapté, marche, musicothérapie, zoothérapie, gymnastique, activité sportive adaptée, lectures contées et des ateliers individuels, même pour les personnes plus dépendantes.



Réunions préparatoires plateforme Val d'Ozon



FUTURE PLATEFORME DU VAL D'OZON : ÉTAPE 1

Dans le cadre de son CPOM Rhône 2023-2028, le site du Val d'Ozon est invité à transformer son offre à partir d'une plateforme de services. Celle-ci vise à améliorer les parcours des personnes accompagnées, en **soutenant leur inclusion en milieu ordinaire** et leur **pouvoir d'agir**. Elle favorise aussi une approche modulaire de l'accompagnement, plus **centrée sur les besoins** des personnes. Ainsi, la plateforme a pour objectif de répondre aux besoins et uniquement, en priorisant, les services de droit communs accessibles dans la cité, et en subsidiarité, les prestations des établissements médicaux-sociaux. Par exemple, pour un besoin d'activité physique ou de loisirs, il est préconisé, en priorité d'identifier au sein du bassin de vie, les activités possibles. Charge à la plateforme d'organiser et de sensibiliser les acteurs du territoire, à l'intégration de personnes en situation de handicap. La plateforme devrait aussi à terme, articuler des prestations du site du Val d'Ozon ou d'autres établissements de l'ALGED avec celles d'autres associations.

Une première étape a été réalisée et présentée en décembre à l'ensemble des parties prenantes : personnes accompagnées et professionnels, membres du CVS, un représentant du financeur Conseil Départemental du Rhône. Les participants ont pu mieux comprendre l'intérêt de la plateforme grâce à une mise en pratique ludique de la notion de parcours inclusif.

La cartographie des besoins des personnes accompagnées par le SAMSAH et le Val d'Ozon a été présentée, ainsi que les prestations actuellement réalisées.

La démarche se poursuit avec un benchmarking auprès des partenaires, afin d'identifier les besoins non-pourvus sur le territoire. **L'objectif est d'ouvrir de nouvelles prestations et de les intégrer dans la future plateforme.**

Cette base valorise les compétences et les moyens disponibles sur le site qui resteront à organiser pour être accessibles de manière fluide aux personnes du territoire, en fonction de leur parcours.

HABITAT INCLUSIF

Emménagement réussi à Tassin et préparatifs en cours à Vaise

Une famille Tassilunoise, propriétaire d'un espace sur lequel se trouve une grande maison, s'est proposée de mettre une partie de ce bien à disposition d'une **formule d'habitat inclusif**. Ce projet situé à Tassin-la-Demi-Lune consiste donc en la réhabilitation d'une maison et de sa dépendance, par différents travaux. Une annexe de la maison est constituée de bureaux. La maison est divisée en trois parties : une colocation pour trois personnes en situation de handicap par un partenariat avec l'ALGED, une colocation à prix modéré pour deux étudiants et un local polyvalent.

Un jardin relie la maison et la partie dite "l'atelier" constituée des bureaux. Cette démarche inclusive a pour vocation d'être ouvert sur la vie locale en permettant à des associations de se réunir notamment. Ainsi, dans un environnement adapté aux différents besoins, un premier locataire a déjà emménagé, il sera rejoint prochainement par deux autres. Les personnes en situation de handicap qui ont choisi cet habitat travaillent dans les ESAT de l'ALGED et sont accompagnées par un SAVS.

Dans cette même idée, l'association engage **des travaux de rénovations** pour proposer à Vaise des appartements qui permettront la collocation entre 2 personnes concernées et un étudiant. Six appartements sont dédiés à cet habitat inclusif dont un permettant de créer l'espace partagé.

Ce projet a déjà été présenté à l'occasion de réunions dans différents sites de l'ALGED. Le travail se poursuit pour permettre à 10 personnes en situation de handicap et 4 étudiants de partager des moments de vie dans leur propre habitat.

Ce dispositif bénéficiera de l'AVP : Aide à la Vie Partagée. Ainsi, un financement lié à la personne occupante et mis à disposition d'un gestionnaire, l'ALGED, a permis le recrutement du poste de coordinateur d'habitat dédié à la promotion et l'animation du lieu de rencontre pour les bénéficiaires. Nous accueillons ainsi, depuis mars 2025, Catherine Chaize.

En savoir



06

ACTIONS TRANSVERSALES

LES CHIFFRES CLEFS DE L'ANNÉE

30

Nombre de participants
à la journée
de l'observatoire
(service formation)

3

journées à destination
des aidants

3

webinaires thématiques

LA VIE AFFECTIVE SEXUELLE ET DE COUPLES À L'ALGED

Chaque année l'observatoire VASC de l'ALGED organise une journée pour rassembler les personnes ressources VASC de l'ensemble des sites. C'est l'occasion d'échanges autour des problématiques et surtout d'apporter des perspectives communes et des outils, autour des thématiques abordées.

Depuis plusieurs années, l'observatoire VASC identifiait, sur l'association, une augmentation des "événements indésirables" liés à une "atteinte à l'intimité" pouvant aller jusqu'à l'"agression sexuelle". Une enquête réalisée auprès des personnes ressources VASC de l'ALGED a mis en **valeur le manque de connaissances et de moyens pour "prévenir" ces conduites à risque.**

L'observatoire s'est saisi de cette question dans le cadre de sa **4^{ème} journée annuelle des "personnes ressources"** en privilégiant une approche sous l'angle des Troubles du Neurodéveloppement et plus précisément des Troubles du Spectre Autistique. Deux intervenantes du Centre Ressource Autisme Régional ont animé la rencontre. Elles ont, dans un premier temps, mis en lumière les spécificités des TSA, particularités sensorielles, communication réceptive et émettrice perturbée, difficultés dans les interactions sociales... Ensuite, les intervenantes, une psychomotricienne et une éducatrice, nous ont décrit, les impacts de ces perturbations sur la sexualité : en matière de sensorialité, de compréhension des limites du corps, d'expression du consentement...





Aide aux aidants

Cette approche apporte un système de compréhension nouveau de l'ensemble des atteintes à l'intimité qui préoccupent les professionnels des établissements. Elle nous invite à proposer des actions "préventives" nouvelles, basées sur d'autres outils et à considérer tout un chacun, comme une personne vulnérable, pour laquelle, l'établissement doit remplir, au titre de sa mission, des actions éducatives & d'apprentissage ou de réadaptations (cf. le programme de psychoéducation VASC "comportements-défis" (cf. p 14, § « Nouveaux dispositifs").

L'AIDE AUX AIDANTS : PROGRAMME D'ACTIONS INTER PARTENARIALES

Les associations Maintenir, ADAPEI 69 et ALGED ont répondu à un appel à projet de la conférence des financeurs en direction des aidants. L'objectif était de déployer des formes de rencontres souples, accessibles et adaptées aux besoins des aidants sur le territoire.

La collaboration inter associative a donné lieu à trois temps de rencontre conviviaux en direction des aidants : site Le Tremplin, CAJ de Parilly (ADAPEI 69) et Métropole aidante (Lyon), organisés autour de trois axes :

- ▶ un temps convivial et informel (café des aidants), espace d'échanges avec des bénévoles associatifs,
- ▶ un espace ressource, guichet unique de pré-orientation tenu par des professionnels acteurs de la Communauté 360,
- ▶ un espace de détente, pour expérimenter le « prendre soin de soi, la détente », autour de massage rapides, shiatsu...
- ▶ un espace d'accueil pour les personnes aidés.

Pour aller plus loin, le collectif a mis en place trois webinaires d'information :

- ▶ le passage du secteur enfant au secteur adulte
- ▶ Solutions de répit et vacances
- ▶ Relayage à domicile

[Voir les webinaires ici](#)



ET POUR L'AVENIR ?

Le collectif Handicap 69 met en place un rendez-vous annuel permettant aux personnes en situation de handicap, aux familles, aux professionnels et aux partenaires de venir découvrir les établissements et services médico-sociaux pour adultes en situation de handicap. Ainsi, pour la 2^e année consécutive, les ESMS adultes ouvrent leurs portes du 22 au 27 septembre 2025.

[+ d'infos ici](#)



07



LES FONCTIONS SUPPORT AUX ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

QUALITÉ
évaluations HAS
avec **157** critères
par établissements

.....

SYSTÈMES D'INFORMATION
620 utilisateurs et
+ de 1500 équipements
répartis sur **10** sites

.....

RH
575 CDI et CDD
et **37** alternants.
474 salariés formés.

.....

PATRIMOINE
35 bâtiments soit 50 000 m².
335 chambres

.....

COMMUNICATION
1 newsletter
toutes les 2 semaines
40 articles /an

LA DIRECTION QUALITÉ

L'année 2024 a été marquée par la préparation des évaluations externes selon le nouveau référentiel de l'HAS (Haute Autorité de Santé). En utilisant les résultats de notre audit "à blanc" sur les foyers du site de l'Île Barbe, nous avons pu travailler sur les exigences des 18 critères impératif du référentiel d'évaluation. Ces 18 critères concernent **le respect des droits et des libertés des personnes accompagnées** ainsi que le **déploiement de la démarche qualité au sein des établissements**. L'ensemble des établissements et service de l'ALGED seront évalués entre 2025 et 2027.

C'est dans le cadre de cette préparation aux évaluations et dans le but d'être conforme à la réglementation, que nous avons mis en place un système de **recueil des plaintes et des réclamations** à destination des personnes accompagnées et des proches sur le logiciel AGEVAL. 35 plaintes/réclamations ont été enregistrées et suivies au cours de l'année 2024 (25% venant des personnes accompagnées et 75% des familles). Les actions mises en place à la suite de ces plaintes doivent faire l'objet d'une discussion en CVS si elles impactent la vie de l'établissement.

Cette année a également été rythmée par le projet « **ESMS numérique** ». L'objectif est d'améliorer l'utilisation du dossier informatisé des personnes que nous accompagnons et de connecter notre logiciel IMAGO avec deux services importants : l'Identité Nationale de Santé (INS) et le Dossier Médical Partagé (DMP). Ce projet a été dirigé par la direction qualité, la direction informatique et 10 chefs de service. Nous avons transmis nos résultats d'utilisation d'IMAGO à l'Agence Régionale de Santé (ARS) nous permettant ainsi d'obtenir des subventions si le projet est un succès.

Les objectifs 2025 seront de :

- ▶ Nous appuyer sur les premiers résultats des évaluations externes pour améliorer la qualité de l'accompagnement.
- ▶ Nous mettre en conformité avec la RGPD en lien avec un cabinet d'avocats : Lexagone.
- ▶ Travailler sur une approche par les processus dans le but d'améliorer la performance de nos organisation et l'harmonisation des pratiques au sein des différents pôles.
- ▶ Poursuivre la dynamique engagée par le projet ESMS numérique pour renforcer l'usage d'IMAGO.

LA DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION (SI)

L'année 2024 a été marquée par une forte activité en matière de gestion et de modernisation des Systèmes d'Information.

Le nombre de demandes d'assistance a fortement augmenté

+60 % par rapport à 2023
avec 986 tickets traités

L'amélioration de la diffusion des procédures, assurée par le service SI, a contribué à optimiser le support.

Evolution des infrastructures

Sur le plan de l'évolution des infrastructures, plusieurs étapes clés ont été menées :

- ▶ Collaboration avec CAPSO via une convention de prestations de services, permettant l'externalisation de certaines tâches, la mutualisation des ressources et l'optimisation des coûts grâce à une expertise technique renforcée.
- ▶ Externalisation des sauvegardes des données critiques pour renforcer la sécurité et la résilience du SI.
- ▶ Mise en place d'un nouveau schéma d'architecture réseau, prévoyant le renouvellement des réseaux Wi-Fi et l'installation de nouveaux équipements (pare-feu centralisé avec filtrage web, homogénéisation des switches, etc.).
- ▶ Amélioration de la connectivité avec l'implémentation d'un réseau MPLS et l'installation de routeurs de secours 4G sur les sites.

Toutefois, des difficultés persistantes avec nos opérateurs de télécommunications GEDIS TELECOM et Bouygues TELECOM ainsi que les départs simultanés des deux collaborateurs de CAPSO (DSI et Ingénieur Systèmes & Réseaux) ont impacté la progression du projet de modernisation des Systèmes d'Information.

Sécurité

En matière de sécurité, plusieurs actions ont été mises en place pour renforcer la résilience des Systèmes d'Information :

- ▶ Rédaction de conduites à tenir en cas de cyberattaque et de coupure fibre ;
 - ▶ Adhésion au marché "Prestations de Réponses à Incident de Sécurité" permettant de bénéficier d'un accompagnement technique en cas de compromission avérée ou supposée du système d'information 24h/24 ;
- Le programme « ESMS Numérique », mené en collaboration avec le Directeur Qualité, a également été mené à son terme avec :
- ▶ La qualification des INS des usagers et l'informatisation des Projets Personnalisés ;
 - ▶ Le déploiement de la Messagerie Sécurisée de Santé (MSS) et du Dossier Médical Partagé (DMP) ;
 - ▶ L'amélioration des performances d'Evolucare Analytics et l'optimisation des droits d'accès.

La direction des Systèmes d'Information a également assuré un engagement stratégique et une présence active au sein des différents collectifs du GCS-ARA qui ont permis d'apporter une contribution et une visibilité de l'association sur le plan SI.

Modernisation

En 2025, la modernisation des Systèmes d'Information se poursuivra avec plusieurs chantiers stratégiques :

- ▶ Finalisation du déploiement de la nouvelle infrastructure réseau sur l'ensemble des sites
- ▶ Renégociation des contrats d'impression et de téléphonie mobile pour optimiser les coûts et les services
- ▶ Révision de l'arborescence documentaire en vue d'une transition progressive vers une GED

La cybersécurité restera une priorité avec la sécurisation des accès réseau et logiciels, la mise en place d'audits et d'exercices réguliers, dont un test de gestion de crise SI.

Un cadre d'utilisation de l'Intelligence Artificielle devra également être défini pour établir des bonnes pratiques, prévenir l'exposition d'informations sensibles et garantir la protection des données personnelles ainsi que la confidentialité des informations de l'association.

L'ensemble de ces actions s'inscrit dans une volonté forte d'élever le niveau de maturité du SI et d'optimiser les services numériques.

LA DIRECTION RH

(données du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024)

Effectifs



- ▶ Effectif total :
 - > **CDI = 507**
 - > **CDD = 68**
- ▶ Effectif moyen : **590**
- ▶ Age moyen : **44 ans** et 5 mois.
- ▶ Répartition par genre : **75,30 %** de **femmes** et **24,70 %** d'**hommes**
- ▶ Ancienneté moyenne : **7 ans** et 7 mois
- ▶ Turn over : **24,57 %** (calcul sur entrées/sorties des CDI)

Recrutement et intégration



- ▶ Postes pourvus : nombre de recrutements réalisés en CDI **59** / CDD **165**
- ▶ Taux de vacance des postes : **33** (chiffre de janvier 2025)
- ▶ Actions mise en place pour améliorer le recrutement :
 - > Fluidité dans le processus (moins d'entretiens inutiles, plus de préqualification téléphonique, support RH si nécessaire).
 - > Mise en place d'une coopérative à but non lucratif pour faciliter et mutualiser nos remplacements.

Formation et développement des compétences



- ▶ **Budget formation** :
 - > Budget 2024 : **307 213 €**
 - > Réalisés au 31/12/2024 : **259 632 €** soit **84,5 %** du budget
- ▶ Nombre d'heures de formation : **11,47 heures** de formation par salarié en moyenne
- ▶ Nombre de salariés formés : **474 salariés** ont bénéficié d'au moins une formation en 2024.
- ▶ Objectifs des formations : la majorité des formations dispensées (**68 %**) sont surtout en lien avec les métiers exercés. 16% des formations ont donné lieu à une qualification professionnelle et 10% en lien avec la sécurité.
- ▶ Alternance : **37 alternants** ont été accueillis (7 contrats de professionnalisation et 30 contrats d'apprentissage).

Santé, sécurité et qualité de vie au travail (QVT)



- ▶ Taux d'absentéisme : **10,40 %**
- ▶ Nombre d'accidents du travail : **38**
- ▶ Actions QVT mises en place :
 - > Mise en place d'une **cellule psychologique** pour accompagner les professionnels à faire face à des événements complexes ;
 - > Sensibiliser toute l'association aux troubles du neurodéveloppement par la mise en place d'un **parcours de formation dédiée** ;
 - > Mise en place de séances de co-développement

Dialogue social



- ▶ Nombre de réunions avec les instances représentatives du personnel (IRP) : **12 réunions** par an + 4 plénières CSSCT.
- ▶ Thématiques abordées : santé, sécurité, conditions de travail, management, organisation.
- ▶ Accords collectifs signés : aménagement de fin de carrière.

Diversité et inclusion



- ▶ Taux d'emploi de personnes en situation de handicap : **4,7 %**
- ▶ Égalité professionnelle : **58 cadres femmes** / **23 cadres hommes**

Perspectives et axes d'amélioration

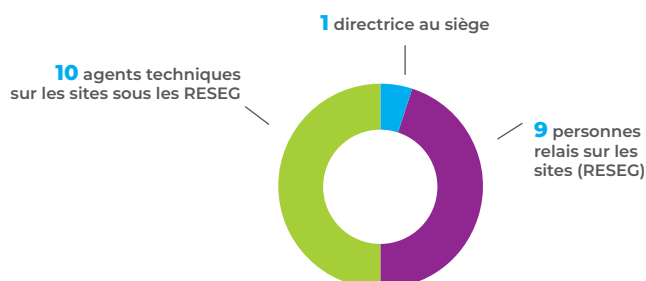


- ▶ Projets RH futurs :
 - > Travailler sur l'intégration des nouveaux salariés en mettant en place un véritable parcours.
 - > Améliorer le suivi de carrière et développement des compétences : **refonte des entretiens professionnels et entretien annuel**, améliorer la fixation d'objectifs et la récolte des besoins en matière de formation.
 - > Recruter mieux, plus vite et faire baisser les postes vacants : revoir le processus, repenser nos canaux de diffusion, travailler la marque employeur.
 - > Déploiement du plan de développement des compétences managériales.



LA DIRECTION PATRIMOINE

L'année 2024 a été marquée par la création de la direction patrimoine immobilier avec l'arrivée d'une directrice patrimoine en avril. Les fonctions en lien avec le service sont à ce jour localisées sur les sites et représentées par les responsables des services généraux (RESEG) et les agents techniques.



Les premières étapes ont consisté à faire un état des lieux du patrimoine en recensant les informations disponibles pour avoir une connaissance de nos bâtiments.

env 50 000 m² de surface brute

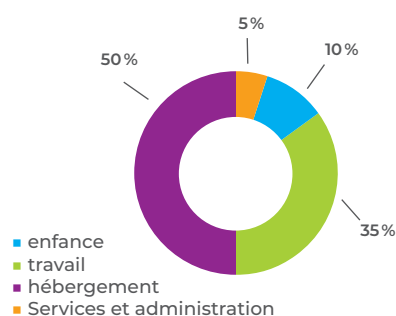


env 40 bâtiments Propriétaire à 90 %

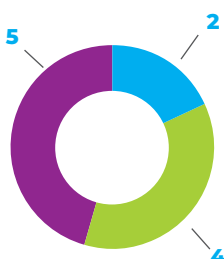


91 000 m² de terrain

10 sites géographiques
80 % Métropole de Lyon
20 % Département du Rhône



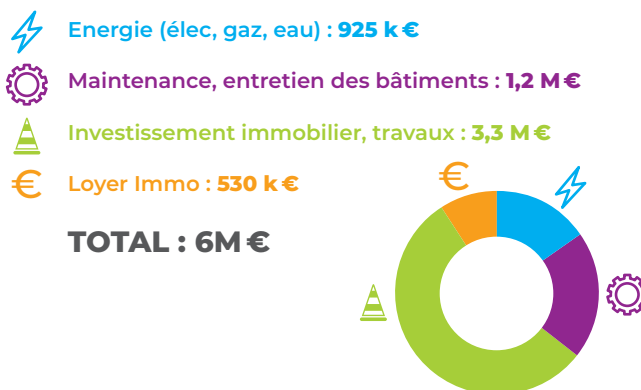
Répartition des surfaces par Pôle



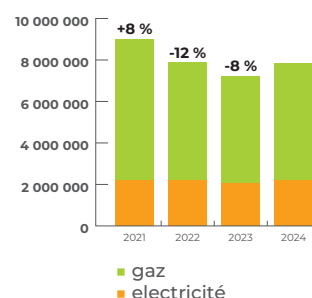
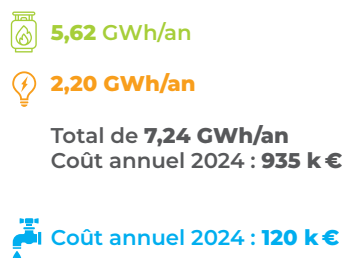
Nbr de sites dédiés par Pôle

Le service patrimoine s'occupe des travaux d'investissement et de la maintenance des sites existants ainsi que des projets de nouveaux sites.

Pour 2024, cela représente :



L'année 2024 s'est aussi intéressée à l'efficacité énergétique de nos bâtiments avec la réalisation d'un audit énergétique pour identifier des pistes d'amélioration et un focus sur nos consommations pour répondre au décret tertiaire.



Les objectifs pour l'année 2025 seront de :

- ▶ Définir le schéma directeur du patrimoine immobilier c'est-à-dire les orientations pour l'avenir des bâtiments, les projets et travaux à prévoir ainsi que les budgets et planning associés.
Ce schéma prendra en compte aussi bien les besoins fonctionnels pour réaliser notre mission d'accompagnement que nos obligations réglementaires et le maintien en bon état des bâtiments.
- ▶ Mettre en place une base de données patrimoine qui recense les informations disponibles sur les bâtiments et sur les projets pour avoir une meilleure connaissance et maîtrise.
- ▶ Piloter les grands projets immobiliers de l'association
 - > Relocalisation du site Robert Lafon
 - > Relocalisation du site du Val d'Ozon
 - > Implantation d'une cuisine centrale sur le site de La Roue
 - > Aménagement du parc du site de l'Ile Barbe

LE SERVICE COMMUNICATION

A noter :

50% missions vie associative

50% missions institutionnelles

Actions menées en 2024

- Communication interne :
1 newsletter / 2 semaines
- Communication externe : **40 articles** / an
- Partenariat – ex : Aide aux aidants : **3 événements & 3 webinaires**
- Influence :
 - > **4K** abonnées sur LinkedIn,
 - > **1K** d'abonnés sur Facebook,
 - > **38K** visiteurs différents via le site internet,
 - > newsletter (RH, Comité des fêtes, Info ALGED avec **2300 inscrits**)





08

ORIENTATIONS DE L'ALGED

1

**La transformation de l'offre
et des pratiques**

2

**La modernisation de l'organisation
et du management**

3

Le plan de développement des ESAT

4

**Les relations avec les Autorités
de Tarification et de Contrôle
et le suivi des CPOM**

5

**La démarche qualité
et la démarche RSE**

6

Les projets immobiliers

7

**ALGED 2030 ou ALGED
en mouvement**

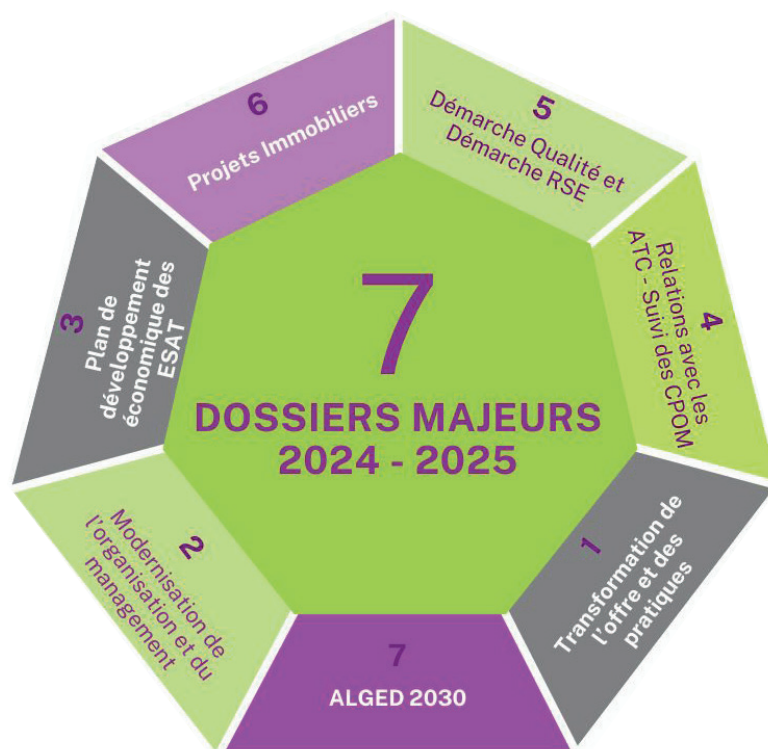
AVANCÉES DES 7 DOSSIERS MAJEURS 2024-2025

► 1 La transformation de l'offre et des pratiques

En 2024, nous avons créé un groupe de travail pour promouvoir l'autodétermination au sein de notre association. Des formations sur les troubles du neurodéveloppement (TND) ont été organisées pour tous nos salariés, avec pour objectif de les former d'ici deux ans. Ces formations incluent des séances de co-développement pour favoriser l'échange d'expériences et l'amélioration des pratiques professionnelles. Nous avons également transformé l'ancien foyer-appartement en nouvelles places de SAVS et en une unité de Foyer de Vie pour les jeunes adultes maintenus en IME sous amendement Creton. Nous avons aussi continué le déploiement de notre projet d'habitat inclusif sur Vaise, qui devrait ouvrir à l'automne 2025.

► 2 La modernisation de l'organisation et du management

Pour améliorer notre organisation et renforcer notre management, nous avons réfléchi à une meilleure répartition des responsabilités et à une collaboration plus étroite entre les équipes. Cette réflexion nous a conduit à envisager la création de pôles d'activité (« Vie Professionnelle », « Jeunesse » et « Habitat et Vie Sociale ») qui se définiront précisément en cours d'année 2025 pour un déploiement en 2026. Nous avons également renforcé notre sécurité informatique avec des simulations d'attaques pour protéger vos données. Des actions ont été menées autour du numérique, notamment pour le dossier de l'utilisateur et la cybersécurité afin de garantir la sécurité des données des personnes que nous accompagnons.



► 3 Le plan de développement des ESAT

Le développement des ESAT reste une priorité. Nous avons mis en place des formations pour nos ouvriers et nos équipes, et lancé des initiatives commerciales pour améliorer la viabilité économique de nos activités. Nous visons à créer de nouvelles activités qui répondent aux besoins des entreprises tout en offrant des opportunités d'emploi enrichissantes pour nos ouvriers. L'ensemble des responsables a suivi une formation à l'écoute des besoins des clients et à la vente, afin de mieux répondre aux attentes du marché. Par exemple, sur le site La Roue, nous avons validé la réalisation d'une cuisine plus adaptée aux normes et aux volumes de production que nous envisageons pour l'avenir.

► 4 Les relations avec les Autorités de Tarification et de Contrôle (ATC) et le suivi des CPOM

Nous avons travaillé en étroite collaboration avec l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes pour élaborer notre nouveau contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM 2025-2029). Et nous préparons les dialogues de mi-CPOM avec la Métropole et le département du Rhône qui interviendront en milieu d'année 2025. Ce dialogue constructif est essentiel pour garantir un financement adéquat de nos projets et répondre aux besoins évolutifs de nos bénéficiaires. Nous maintenons un dialogue constructif avec les autorités, notamment sur les évolutions des besoins et leurs répercussions sur nos activités.

► 5 La démarche qualité et la démarche RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise)

En 2024, nous avons accentué notre engagement envers la qualité de nos prestations et la responsabilité sociétale. Nous avons préparé des évaluations externes sur la base du nouveau référentiel de la HAS et de leur nouvelle modalité de cotations. Parallèlement, nous avons mis en place un système de recueil des plaintes et des réclamations afin de répondre plus efficacement aux préoccupations de nos bénéficiaires. La démarche RSE se structure davantage, avec des initiatives visant à réduire notre empreinte écologique, notamment par des audits énergétiques des bâtiments.

► 6 Les projets immobiliers

Les projets immobiliers sont au cœur de nos préoccupations. Nous avons travaillé sur la réhabilitation de nos infrastructures, notamment pour résoudre les problèmes d'infiltrations d'eau sur le site de l'IME Marguerite GIRIER. Nous continuons à agir pour la construction de nouveaux sites adaptés, notamment au Val d'Ozon et pour l'ESAT Robert LAFON. Un nouveau logiciel de suivi des bâtiments, de leur maintenance et des contrats d'entretien a commencé à être déployé en fin d'année 2024. Cela s'inscrit dans une réflexion globale d'adaptation et de modernisation de nos espaces de vie et de travail.

► 7 ALGED 2030 ou ALGED en mouvement

Enfin, nous nous préparons pour l'avenir avec une démarche participative pour définir les orientations de notre projet associatif à long terme. Des journées d'échanges en 2025 permettront de consulter tous les acteurs impliqués dans nos actions, afin de garantir que nos évolutions respectent les besoins de tous. Grâce à cette approche collaborative, nous souhaitons construire une vision engagée et responsable, qui place les personnes que nous accompagnons au centre de nos préoccupations.

Conclusion

L'année 2024 a été marquée par des avancées significatives dans divers domaines. Nous sommes déterminés à poursuivre notre engagement envers la qualité des services offerts et à répondre aux besoins évolutifs de notre société. En avançant ensemble, nous continuerons à améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap et de leur famille.



GLOSSAIRE

AVP : Aide à la Vie Partagée

CPOM : Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens

CVS : Conseils de Vie Sociale

DIME : Dispositif Intégré Médico-Educatif

EAM : Etablissement d'Accueil Médicalisé (FAM)

EANM : Etablissement d'Accueil Non Médicalisé (FH/FV)

ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail

ESMS : Etablissement et Services Médico-sociaux

IME : Institut Médico-Éducatif

MDPH : Maison Départementale pour les Personnes Handicapées

PCPE : Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées

QVT : qualité de vie au travail

RESEG : responsables des services généraux

SAJ : Service d'Accueil de Jour

SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-social pour Adultes Handicapés

SAT : Service d'Accueil Temporaire

SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

SAVSR : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale Renforcé

SESSAD : Service d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile

SI : Systèmes d'Information (SI)

SIP : Service d'Insertion Professionnelle

ULIS : Unité localisée pour l'inclusion scolaire

